

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Université Kasdi Merbah Ouargla**  
Faculté des Lettres et Langues  
**Département de Lettres et Langue Française**



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master  
Science du langage

Titre

# **Le pathos au service de la revendication citoyenne**

*cas de la lettre ouverte dans les médias francophones algériens*



Présenté et soutenu publiquement par

Ferdous AISSANI

Dalia BEN AMOR

Directeur de mémoire

Dr. Sabrina MOUDIR

**Jury**

Prénom NOM	Grade, établissement	Président
Sabrina MOUDIR	Docteure, Université KASDI MERBAH Ouargla.	Rapporteur
Prénom NOM	Grade, établissement	Examineur

Année universitaire : 2019-2020

# **Le pathos au service de la revendication citoyenne**

*Cas de la lettre ouverte dans les médias francophones  
algériens*

Mémoire présenté et soutenu publiquement par

Ferdous AISSANI

Dalia BEN AMOR



## **Dédicace**

A nos très chers parents, source de vie, d'amour et d'affection

A mon mari, mon fils, nos chers frères et sœurs et leurs enfants, source de joie et de bonheur

A toute nos familles, source d'espoir et de motivation

A ma chère amie avant d'être binôme



## **Remerciements**

Nous remercions, en premier lieu, Dieu le Tout Puissant pour nous avoir accordé la puissance et la volonté pour achever ce travail.

Nous adressons, par la suite, nos sincères remerciements à Madame Dr. Moudir Sabrina, notre directrice recherche pour son suivi, ses conseils judicieux et ses discussions qui nous ont beaucoup aidées au cours de notre recherche.

Nous remercions aussi les membres du jury pour avoir accepté de nous honorer de leur contribution dans l'enrichissement de ce travail.

Nous tenons enfin à présenter notre reconnaissance à nos enseignants pour leurs efforts qui nous ont permis d'atteindre ce niveau d'études.



# **Table des matières**

## Table des matières

<b>Introduction générale.....</b>	<b>10</b>
<b>Premier chapitre : L’argumentation et les stratégies argumentatives : logos, ethos et pathos.....</b>	<b>15</b>
I- Développement historique de l’argumentation.....	16
I-1- La définition de l’argumentation.....	16
<b>I-2- L’argumentation au XVIème siècle .....</b>	<b>17</b>
I-2-1- L’essai .....	17
<b>I-3- L’argumentation au XVIIème .....</b>	<b>18</b>
I-3-1- L’apologue .....	18
I-3-2- Le conte.....	19
I-3-3- La maxime et le portrait .....	19
I-3-4- Le portrait littéraire.....	20
<b>I-4- L’argumentation au XVIIIème siècle.....</b>	<b>20</b>
I-4-1- Le conte philosophique.....	21
I-4-2- L’utopie.....	21
I-4-3- Le pamphlet.....	22
I-4-4- Le traité ou discours.....	22
<b>I-5- L’argumentation au XIXème siècle et au XXème siècle.....</b>	<b>23</b>
<b>II- Les stratégies argumentatives : le logos, l’ethos et le pathos.....</b>	<b>23</b>
<b>II-1- L’ethos comme élément d’appui de persuasion par la personnalité.....</b>	<b>24</b>
II-2- Le logos comme base de la conviction raisonnable.....	26
II-3- Le pathos comme facteur de la persuasion.....	26

II-4- Convaincre par l'usage de la raison.....	27
II-5- Persuader en faisant appel aux émotions.....	28
II-6- Le pathos dans la lettre ouverte.....	28
II-6-1- Emotions recherchées pour relever le pathos.....	30
II-6-2- Base de la thèse par le pathos.....	31
II-6-3- Indices marquant le pathos.....	32
<b>III- Le pathos hybride .....</b>	<b>32</b>
<b>III-1- L'ethos au service du pathos.....</b>	<b>34</b>
<b>III-2- Le logos au service du pathos.....</b>	<b>34</b>
<b>Deuxième chapitre : Le pathos dans la lettre ouverte.....</b>	<b>36</b>
<b>I- Le langage et ses fonctions.....</b>	<b>37</b>
I-1- La définition des fonctions du langage.....	37
I-2- Un bref historique des fonctions du langage.....	38
I-3- Les fonctions du langage selon Jakobson.....	40
<b>II- Le contexte d'inscription la lettre ouverte.....</b>	<b>42</b>
II-1- La communication.....	42
II-2- La communication par lettres.....	42
<b>III- La correspondance épistolaire.....</b>	<b>42</b>
III-1- la correspondance personnelle .....	42
III-2- la correspondance littéraire .....	43
III-3- La correspondance administrative .....	43
<b>IV- Le genre épistolaire.....</b>	<b>43</b>
IV-1- La définition de la lettre.....	43

<b>V- La lettre ouverte.....</b>	<b>46</b>
V-1- La définition de la lettre ouverte.....	46
V-2- Le but de la lettre ouverte .....	47
V-2-1- Dénoncer une injustice.....	48
V-2-2- Inciter à réagir .....	48
V-2-3- Sensibiliser le public.....	49
V-2-4- Transmettre des idées.....	49
V-3- La double dimension de la lettre ouverte.....	49
V-4- Le destinataire de la lettre ouverte.....	50
V-5- Les intermédiaires.....	50
V-6- Les caractéristiques de la lettre ouverte.....	51
V-6-1- L'aspect communicationnel.....	52
V-6-2- L'aspect discursif .....	53
V-6-3- L'aspect formel.....	53
V-6-4- Du côté de l'expression.....	54
V-6-5- L'aspect syntaxique et lexical.....	54
V-7- La lettre ouverte, un discours hybride.....	54
V-8- La composition de la lettre ouverte .....	55
<b>Troisième chapitre : Le pathos hybride au service du discours de la re- vendication citoyenne.....</b>	<b>56</b>
<b>I- La description du corpus d'étude.....</b>	<b>57</b>
I-1 - Les destinataires.....	57
I-2 - Les destinateurs.....	58
I-3 - Les thèmes traités .....	58



<b>II- La méthode d'analyse adoptée .....</b>	<b>58</b>
II-1- L'aspect descriptif.....	59
II-2- La dimension analytique.....	59
<b>III- L'analyse du corpus .....</b>	<b>59</b>
<b>Conclusion général.....</b>	<b>94</b>
Bibliographique.....	98
Annexes.....	103



# **Introduction**

Ces dernières années, la colère monte au sein de la société algérienne en raison des problèmes sociaux de toutes sortes qui se sont multipliés et qui ont déclenché une série de réclamations rapportées abondamment par la presse et les autres médias à la population et retransmises à l'adresse des autorités relevant de chaque secteur.

C'est un phénomène qui a attiré notre attention surtout lorsque cette revendication s'est dégénérée en une revendication généralisée nommée "le Hirak".

Dans un tel climat de revendication, nous avons opté pour l'étude de ce genre de lettre ouverte. Et puisque l'argumentation est la base de ce genre de lettre nous devons définir ce concept.

D'abord, l'argumentation se définit selon Jean-Claude ANSCOMBRE et OSWALD Ducrot:

*Lorsque nous parlons de l'argumentation, nous nous référons toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E1 et E2 dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre, le premier est l'argument, le second la conclusion. Par exemple E1= Il fait beau, E2= sortons, dans le discours sortons, puisqu'il fait beau, ou il fait beau sortons donc.*

*Il peut d'ailleurs se faire que l'énoncé conclusion soit purement implicite mais puisse être dans ce cas aisément rétabli.<sup>1</sup>*

Aussi, chez Aristote le pathos désigne un des trois moyens de persuasion du discours dans la rhétorique classique depuis Aristote, quelques siècles avant J-C.

Tandis que le pathos est une méthode de persuasion par l'appel à l'émotion du public. L'éthos renvoie sa force de persuasion à l'intégrité de l'orateur. C'est souvent par les passions que triomphe l'éloquence; pour les maîtriser, l'orateur doit connaître les ressorts et les moyens qui servent à les exciter ou à les calmer. Ces stratégies ne sont pas exclusives à la rhétorique: elles conviennent à tout procès linguistique qui dépend de la sympathie (ou au moins de l'attention) de l'autre pour sa mise en œuvre, de la conversation ordinaire à la prose la plus élaborée. Les

---

<sup>1</sup> Jean-Claude ANSCOMBRE et OSWALD Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Editions MARDAGA, 1997, p.163.

pathés témoignent d'un rapport à autrui qui varie d'émotivité selon qu'il s'agisse de le séduire, de l'influencer ou de le subjuguier. D'agir sur lui ou de le faire agir pour soi.

Comme thème, nous avons choisi: le pathos au service de la revendication citoyenne, cas de la lettre ouverte dans les médias francophones algériens. Dans le but d'étudier ce genre de lettres ouvertes, nous nous sommes posé la question suivante:

- Existerait-il un certain pathos hybride, qui serait au service du discours de la revendication citoyenne?

- Qui doit être visé par la lettre ouverte en propriété, le destinataire à qui s'adresse le destinataire pour répondre à la revendication ou les lecteurs du média en tant que témoin destiné à faire pression sur l'autorité ciblée par la lettre?

Comme hypothèse à la question principale, nous pensons que les revendicateurs, afin d'arriver à leurs objectifs qui consistent non seulement à convaincre leurs interlocuteurs, mais aussi à les persuader et par la suite à les faire réagir dans le sens de la satisfaction de leurs demandes, ne se contentent pas d'user d'un pathos pur mais d'investir un pathos renforcé par les autres moyens de persuasion, ce qui fera de celui-ci un pathos hybride.

A la deuxième question, nous pensons que la double dimension de la lettre ouverte fait qu'en fonction du sujet traité, du statut du destinataire et du destinataire et de la visée de l'auteur, celui-ci privilégiera le destinataire direct nommé dans la lettre ou le public du média.

En effet, ce type de message a un double destinataire qui sont à la fois les autorités et les lecteurs. C'est pour cela qu'il utilise un certain pathos de manière indirecte touchant le public ou direct interpellant ouvertement le responsable visé.

Ainsi, la lettre ouverte se définit particulièrement par sa double adresse, c'est-à-dire qu'elle se déploie sur une double dimension puisque son énoncé vise en même

temps deux types de lecteurs. Autrement dit, le destinataire direct n'est pas forcément celui que l'on veut persuader ou convaincre qui est l'épistolier, derrière celui-ci se profile quelqu'un dont on cherche à emporter l'adhésion, à savoir le public auquel le texte se présente pour être lu.

Le scripteur de la lettre ouverte, en s'appuyant sur le pathos comme stratégie argumentative cherchant à persuader aussi bien le responsable destinataire que le lecteur du média se trouve dans l'obligation de composer un pathos qui prend en considération les deux parties appelées à réagir, l'une pour exaucer la demande et l'autre pouvant faire pression psychologique, politique, sociale ou même hiérarchique, ce qui donnera un pathos à double destination à la fois individuelle et donc psychologique mais aussi sociale car touchant tout un grand public homogène ou Hétérogène.

Du côté de la forme, il existe d'après nos lectures routinières de ces lettres dans les différents journaux nationaux ou locaux un modèle standard de lettres ouvertes mais vu l'extension des revendications qui ne cessent d'augmenter pour toucher l'aspect politique, la nature du contenu est en mesure d'influer sur la forme.

Notre objectif est de connaître le type de pathos utilisé à travers ces lettres, hybride, tel que clarifié ci-dessus.

Nous utiliserons la méthode descriptive, afin de décrire le corpus constitué de lettres ouvertes. Nous effectuerons à la suite, une analyse qui permet de relever l'aspect émotif de ces lettres.

Pour la constitution de notre corpus, nous avons choisi d'analyser dix lettres ouvertes que nous avons tirées de certains journaux en version papier et en version électronique comme : Le Matin d'Algérie, Algérie Politique, Actualité, Liberté, etc.

Notre travail se subdivise en trois chapitres:

Dans le 1<sup>er</sup> chapitre, intitulé « l'argumentation et les stratégies argumentatives : logos, ethos et pathos », nous essayerons d'élaborer la base théorique de notre travail à travers les éléments suivants :

- nous essaierons au départ de suivre brièvement le développement historique de l'argumentation du XVIème jusqu'à nos jours.

- nous essaierons par la suite de passer en revue les stratégies argumentatives suivantes: le logos, l'ethos et le pathos.

- nous terminons ce chapitre par un essai de définition de ce que nous avons appelé le pathos hybride, qui constitue notre sujet d'étude.

Dans le deuxième, qui a pour titre « Le pathos dans la lettre ouverte », nous ferons de même pour les notions suivantes :

- nous passerons d'abord en revue le langage et ses fonctions,

- puis nous effectuerons un bref historique des fonctions du langage,

- après, nous essaierons d'identifier le contexte d'inscription la lettre ouverte comme la communication, la correspondance épistolaire et enfin la lettre ouverte comme terrain d'analyse du pathos.

Dans le troisième chapitre, qui traite du « pathos hybride au service du discours de la revendication citoyenne », nous tenterons de décrire la méthode de travail, le corpus et effectuerons par la suite, l'analyse des lettres et enfin arriver à identifier notre type de pathos hybride.



# **Chapitre 01 - L'argumentation et les stratégies argumentatives : logos, ethos et pathos**

Après avoir jeté les bases générales techniques de notre travail à travers notre introduction générale, nous entamons cette recherche par notre tentative consistant par ce premier chapitre à essayer de cerner les bases théoriques de notre sujet d'étude, « la lettre ouverte ». Ces éléments de bases concernent l'argumentation à travers un développement historique, les stratégies de sa mise en œuvre, les différents concepts la constituant et enfin l'hybridité du pathos. Tout cela servira à préparer le terrain au discours épistolaire par lettre ouverte qui sera traité dans le deuxième chapitre.

## **Développement historique de l'argumentation**

Avant de rentrer dans le vif du sujet, nous essaierons tout d'abord de citer quelques éléments de base relatifs à l'argumentation.

### **La définition de l'argumentation**

L'argumentation a été définie par PARELMAN comme « *l'ensemble des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment, ainsi qu'éventuellement de faire agir en accord avec des thèses* ». <sup>2</sup>

L'auteur de l'argumentation use donc des techniques dans son discours visant à déclencher chez l'autre son adhésion à son point de vue. L'auteur peut aussi augmenter le degré de cette adhésion qui existe déjà la rendant plus solide ou plus forte.

Il est fondamental, pour plus de précision de distinguer entre deux types d'argumentation, l'argumentation directe et l'argumentation indirecte.

L'argumentation directe est celle qui se fait de manière explicite. L'argumentation indirecte se présente sous la forme de présupposés.

---

<sup>2</sup> Nicole FERNANDEZ BRAVO (dir.), *Lire entre les lignes: l'implicite et le non-dit*, Collection Monde germanophone, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2003, p. 117.



L'argumentation correspond au raisonnement logique par lequel on cherche à convaincre. L'argumentation indirecte se nomme ainsi car elle utilise des moyens détournés autres que le raisonnement logique comme le dialogue ou le récit par exemple. Après ces précisions, nous abordons à présent le développement historique de l'argumentation.

Cette évolution historique sera succincte et nous la commençons depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle jusqu'à ce jour.

### **L'argumentation au XVI<sup>ème</sup> siècle**

Cette période de l'histoire française a été nommée la Renaissance qui a connu une façon de penser plus libre que cela n'a été dans la période de Moyen Âge. A la fin du 16<sup>ème</sup> siècle avec la parution d'un courant qui prêche aussi la pensée novatrice on a connu un nouveau genre d'écriture, l'essai.

#### **L'essai**

Ce terme qui représente une réalité littéraire du XVI<sup>ème</sup> siècle comporte plusieurs définitions qui renferment toutes les notions d'idées, d'argumentation et de point de vue personnel. Gilles Philippe la définit au sens large d'abord comme « *tout texte d'idées d'une certaine ampleur, mais qui ne prétend pas à l'exhaustivité du traité et, au sens étroit, comme ouvrage de réflexion caractérisé par un ton personnel, des développements garantis par la sincérité de l'énonciateur plus que par la rigueur démonstratives* ». <sup>3</sup>

Pour Annie Perron, « l'essai est un exercice de réflexion littéraire. » Nous pouvons déduire de ces propos que l'essai est un genre de l'argumentation directe. C'est un texte de réflexion en prose, rédigé à la première personne. Sur le plan de la forme, il n'a pas de structure fixe et enfin, il s'appuie sur un point de vue bien déterminé.

---

<sup>3</sup> Auguste OWONO-KOUMA, *les essais de Mongo Beti : développement et indépendance véritable de l'Afrique Noire Francophone, Esquisse d'analyse de contenu*, Editions L'Harmattan, 2014.

L'auteur fondateur du genre est sans conteste Michel Montaigne qui l'a inventé entre 1480 et 1532, les essais traitent tous genres de thèmes variant entre la religion, la politique, la culture, l'histoire ou la philosophie.

Parmi les essais les plus célèbres, nous avançons comme exemple « *défense et illustration de la langue française.* » rédigé par Joachim Du Bellay en 1549, c'est le manifeste de la Pléiade dans lequel l'auteur souhaite que la langue française soit enrichie pour faire d'elle une langue de référence et d'enseignement à pied d'égalité avec le latin ou le grec.

## **L'argumentation au XVIIIème**

C'est le classicisme qui a dominé durant cette période de temps (de 1660 à 1715). Ce courant prend comme modèle l'Antiquité. Ce mouvement culturel, esthétique et artistique est fondé sur la recherche de la perfection et les œuvres qui l'incarnent s'appuient sur la raison et l'intellect en plus de l'esthétisme et le plaisir que doit trouver le lecteur de ces œuvres.

Les auteurs de cette époque, amènent leurs pensées au lecteur à travers une argumentation indirecte en ayant recours à diverses formes d'écritures que nous passons en revue dans les lignes suivantes :

### **L'apologue**

« *L'apologue est le « récit d'une action réfléchie, attribuée aux animaux et aux autres êtres de la nature et aboutissant à une vérité morale.* »<sup>4</sup>

Les deux mots clés de la définition de l'apologue sont « récit » et « morale ».

Comme exemple de cette forme d'écriture à laquelle fait allusion cette définition, nous avons la fable. Comme tout un chacun le sait la fable suscite le rire donc elle

---

<sup>4</sup> Prosper SOULIE, *La Fontaine et ses devanciers ou histoire de l'apologue jusqu'à La Fontaine inclusivement*, Éditions AUGUSTE DURAND, 1861.

cherche à plaire mais aussi à instruire par la morale placée au début ou à la fin du texte.

### **Le conte**

Le conte est classé dans la catégorie apologue. Il est une sorte de récit populaire car destiné à la lecture à haute voix. Celui-ci est défini ainsi :

*« Est conte tout texte narratif relativement bref, oral ou écrit, qui met en relation langagière de type jubilatoire un conteur (une conteuse) et son auditoire et dont le propos porte sur un ou plusieurs évènements, fictifs le plus souvent (mais qu'il faut donner comme vrais) ou d'un passé plus ou moins récent, que ces évènements aient déjà été relatés ou pas ».*<sup>5</sup>

Le conte, d'après cette définition, est par sa nature un récit le plus souvent oral qui vise à plaire dont le contenu est constitué par des évènements fictifs mettant en action des personnages féeriques et magiques.

Le conte vise en même temps à distraire, à apporter de la joie mais aussi à édifier à travers par exemple la leçon de courage ou le travail sur soi apportés par « *Contes de ma mère L'Oye* », « *la belle au bois dormant* », « *le petit chaperon rouge* ». Il peut s'agir de critiquer la société d'une manière indirecte. C'est donc en général une argumentation indirecte.

### **La maxime et le portrait**

Pour LANSON « une maxime est l'expression concise d'une vérité générale d'ordre moral. » Pour VAN BEVER, « Ce sont des traits caustiques et réparties ingénieuses exprimés en termes lapidaires, C'est la pensées d'hier et de demain, celle de tout à l'heure et d'aujourd'hui ».<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Jeanne DEMERS, *le conte du Mythe à la légende urbaine*, Editions QUEBEE AMERIQUE, Canada, 2005, p. 87

<sup>6</sup> Henri BERNA, *pensées, maximes et sentences de Jacques Esprit, Considérations sur les vertus ordinaires*, Manuscrit.Com 2003, p. 14.

Selon le dictionnaire Hachette, la maxime est « *un principe, un fondement, une règle dans un art, dans une science, dans la conduite de la vie. Elle est donc en germe dans la pensée et devrait conduire toutes nos actions* ».

Les maximes sont donc des textes brefs à visée moraliste présentés au présent de vérité générale car ces textes sont considérés comme des vérités incontestables.

Parmi les auteurs de la maxime d'ordre littéraire, nous pouvons citer la Bruyère et la Roche Foucaud.

En fin de compte, nous pouvons dire que la maxime dénonce les injustices sociales et les mœurs de la cour.

### **Le portrait littéraire**

Richelet définit le portrait littéraire comme ceci : « *Le portrait est une description grave, enjouée ou satirique de quelque personne. Il a pour matière l'esprit, les vertus ou les vices (...). Les choses s'y tournent de manière à inspirer de l'estime, de l'amour ou de la haine et on travaille à y marquer naturellement l'air, les visages, les mœurs et les inclinations des gens. L'une des plus sensibles beautés consiste en cela* ».<sup>7</sup>

Par sa nature, le portrait littéraire est le fait de décrire une personne et cette description cherche à plaire à travers la critique en citant les vertus ou les vices de celle-ci. Ce qui est recherché, c'est provoquer chez le lecteur l'amour, le respect ou la haine, la moquerie. Le portrait porte sur l'aspect physique de la personne ou son aspect moral. Le portrait peut être en prose ou en vers. Il peut concerner un personnage fictif ou réaliste.

### **L'argumentation au XVIIIème siècle**

Ce siècle a été connu surtout par le mouvement culturel, philosophique, littéraire et intellectuel nommé les Lumières. Ce courant remet en cause les bases politiques

---

<sup>7</sup> Béatrice DIDIER et Jean-Paul SERMAIN, *D'une gaîté ingénieuse : L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, Editions PEETERS LOUVAIN, PARIS, MA, 2004, p. 105.

et religieuses de la société en s'appuyant sur divers genres littéraires à base argumentative.

Parmi les genres littéraires de l'époque des Lumières, nous pouvons citer : L'article de dictionnaire encyclopédique et l'article de presse comme par exemple l'encyclopédie de Diderot visant à lutter contre l'obscurantisme et vulgarisant les connaissances de l'époque.

### **Le conte philosophique**

A travers cette citation nous pouvons déduire la définition du conte philosophique : « *Candide a tous les aspects du conte traditionnel, mais Voltaire crée une nouvelle forme littéraire en y ajoutant des éléments philosophiques* ». <sup>8</sup>

Le conte est donc le premier aspect de cette nouvelle forme littéraire avec sa dimension merveilleuse mais celui-ci comporte de la réflexion et de l'enseignement moral et philosophique, Celui-ci s'appuie par conséquent aussi bien sur la raison que sur l'imagination.

L'auteur célèbre du conte philosophique est Voltaire. Par ses contes, il dénonce l'optimisme et le fanatisme religieux.

### **L'utopie**

L'utopie en littérature est un récit complet ou un extrait de texte qui représente un regard sur une société idéale dans ses dimensions sociales et politiques permettant du coup de jeter un regard critique sur le monde réel d'une manière implicite.

Selon TROUSSON, « *il y aurait utopie, lorsque dans un cadre narratif, se voit animée une collectivité fonctionnant selon certains principes politiques, économiques et*

---

<sup>8</sup> *Candide, analyse d'une œuvre*, Editions ASAP, 1759, p. 04.

*moraux restituant la complexité d'une existence sociale qu'elle soit située dans un lointain géographique et enclavée ou non dans un voyage imaginaire ».*<sup>9</sup>

Les lettres persanes de Montesquieu est un exemple de ce genre littéraire, l'utopie.

### **Le pamphlet**

Le pamphlet est considéré comme un récit bref à visée satirique. Le but consiste à critiquer. On essaie de le définir d'une manière générale comme suit :

*« Définir le pamphlet comme un ouvrage satirique court attaquant avec violence une personne, une institution, une idéologie, c'est l'enfermer dans des bornes trop étroites (...), c'est presque toujours par un ton, un style, un langage où l'ironie occupe la première place – que le pamphlet affiche son originalité par rapport à tous les autres modes d'expressions ».*<sup>10</sup>

L'esprit des lois de Montesquieu est un exemple de pamphlet.

### **Le traité ou discours**

Le traité est une forme d'essai mais qui diffère de ce dernier par le fait qu'il soit très complet et visant la rigueur scientifique. Ce texte est aussi d'enseignement didactique. *« Il s'agit d'un travail de démonstration plus contraignant que l'est l'essai privilégiant rigueur et logique. Les marques de la présence du locuteur y sont généralement plus discrètes que dans l'essai ».*<sup>11</sup>

Nous pouvons citer comme exemple de traité : *« le traité sur la tolérance de Voltaire 1763 »* et le discours de Rousseau qui traite des origines et des fondements de l'inégalité des hommes.

---

<sup>9</sup> Epigone, *Histoire du siècle futur (1659)* Lise LEIBACHER-OUVREARD et Daniel MAHER, Edition Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 17.

<sup>10</sup> Olivier TOUSLIN, *« Rien ne nous plaît que le combat », la compagne des provinciales de Pascal, étude d'un dialogue polémique*, Editions Presses Universitaires Blaise Pascal, Clément –Ferrand, France, 2007, p. 11.

<sup>11</sup> *Lettres Modernes compléments de cours de français pour le lycée*, <http://lettres-modernes.overblog.com/les-genres-litteraires.html>.

### **L'argumentation au XIX<sup>ème</sup> siècle et au XX<sup>ème</sup> siècle**

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'argumentation est plus exprimée indirectement, Elle se trouve disséminée tout au long d'un texte. Les auteurs de l'époque, à travers cette façon de faire, dénoncent les mœurs de l'époque au moyen du récit réaliste comme c'est le cas de la Comédie Humaine de Balzac. Tandis qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, les auteurs vont mêler la narration à la réflexion dans leurs essais. Ils vont encore mélanger l'écriture autobiographique avec l'écriture argumentative comme c'est le cas dans *l'univers et l'endroit* d'Albert Camus.

Parmi les genres de l'époque, nous citons la **contre-utopie** qui selon le dictionnaire Larousse en ligne est « *une description au moyen d'une fiction, d'un univers déshumanisé et totalitaire dans lequel les rapports sociaux sont dominés par la technologie et la science,* » comme dans l'exemple de « *Le meilleur des mondes* de Aldous Huxley.

En conclusion, l'argumentation à travers les genres que nous avons cités se résume dans une argumentation directe et une argumentation indirecte.

### **Les stratégies argumentatives : le logos, l'ethos et le pathos**

Après avoir passé en revue un bref historique de l'argumentation, nous entrons à présent dans le vif de notre objet d'étude, le pathos dans la lettre ouverte. Cependant, il est tout à fait logique de faire un détour sur les concepts en relation directe avec le pathos qui sont en l'occurrence, l'ethos et le logos. Ce qui nous permet de mieux comprendre le concept visé à travers la comparaison entre les différentes notions connexes.

Dans cette partie donc, nous baserons notre étude sur les trois types d'arguments qui entrent dans une discipline très connue, la rhétorique qui selon Cicéron

« Consiste à prouver la vérité de ce que l'on affirme, se concilier la bienveillance des auditeurs, éveiller en eux toutes les émotions qui sont utiles à la cause ». <sup>12</sup>

Le premier genre d'argument tendra à démontrer que la force de la persuasion dépendrait de la personnalité de l'orateur ; ici on parle de l'image de soi qui joue un rôle prépondérant dans le discours argumentatif.

Dans le second type d'argumentation, l'orateur œuvre pour qu'on reconnaisse son opinion en exposant les faits tels qu'ils sont dans la réalité et fait appel aux facultés intellectuelles de son interlocuteur.

Le dernier mobilisera des arguments émotionnels qui font appel aux sentiments des interlocuteurs, telles que la joie, la haine, la colère, etc. afin de gagner leur adhésion à son point de vue. « *Le rappel définitoire consiste à reprendre les positions antiques, aristotéliennes surtout, et à préciser ethos comme caractère du locuteur, pathos comme effet de persuasion touchant le locuteur ou l'auditeur, et logos comme langage ou discours, plutôt rationnel* » <sup>13</sup>.

### **L'ethos comme élément d'appui de persuasion par la personnalité**

L'ethos est l'un des concepts argumentatifs antiques. C'est l'image que l'orateur ou l'auteur du discours donne de lui-même à travers son discours pour agir sur l'auditoire, aussi se nomme ethos tout ce qui renvoie à l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole.

Selon Ruth AMOSSY l'ethos est « *l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire* ». <sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> Jean-Paul MERZGER, *Le discours un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Editions ISTE, London, 2019, p. 19.

<sup>13</sup> Franck COLETTE et Diana RINCIOG, *ETHOS, PATHOS, LOGOS : le sens et la place de la persuasion dans le discours linguistique et littéraire*, Editions L'Harmattan, 2015, p. 09.

<sup>14</sup> Frédérique WOERTHER, *L'ethos aristotélien Genèse d'une notion rhétorique*, Edition VRIN, 2007, p. 13.



De cette définition apparaissent quatre éléments essentiels qui fondent ce concept, à savoir : - L'image de soi tout d'abord qui consiste en une représentation subjective que se fait le locuteur de lui-même.

- Cette image est une pure invention de l'énonciateur qui l'a considère comme le reflet de ce qu'il pense être, particulièrement en tant qu'autoportrait moral positif car cette image n'est pas construite fortuitement mais à une fin bien définie.

- Cette image auto-construite est fabriquée par le biais du discours du locuteur. C'est donc une auto-description langagière. L'auteur s'ingénie alors dans le choix du vocabulaire adéquat, dans la construction des phrases et dans l'utilisation des figures de style pour véhiculer pertinemment cette image.

- Enfin, cette image construite par le locuteur a pour objectif d'influencer le locuteur.

Pour Aristote, l'ethos constitue l'un des moyens, des preuves techniques qui rendent le discours persuasif. Le locuteur doit chercher les attitudes qui inspirent la confiance à l'auditoire, il joue sur sa crédibilité, son image de marque pour persuader l'interlocuteur.

*« La preuve par l'ethos consiste à faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance. Le destinataire doit ainsi attribuer certaines propriétés à l'instance qui est posée comme la source de l'évènement énonciatif ».*<sup>15</sup>

Donc l'ethos dépend de la façon de se présenter dans le discours, et cette façon dépend de la capacité à manier la parole et la persuasion dépend fortement de l'ethos.

---

<sup>15</sup> Dominique MAINGUENEAU, *L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours*, (Version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'ethos", Pratiques N° 113-114, juin 2002). <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>.

## **Le logos comme base de la conviction raisonnable**

Après avoir essayé de définir l'ethos d'une manière succincte, comme la construction d'une image de soi dans le but de séduire l'autre et gagner par delà, son adhésion, nous tenterons à présent de définir le deuxième élément du triptyque. Il s'agit du terme de logos.

En ce qui est concerne le logos, il désigne l'exercice de la raison dans l'argumentation c'est-à-dire d'utiliser des procédés rationnels pour arriver à justifier sa prise de position et d'obtenir l'aval de son interlocuteur.

Le logos est l'influence par le raisonnement dans l'argumentation. Il s'appuie sur la clarté du message qui traduit des faits réels. Il repose principalement sur un raisonnement logique. Dans ce cas précis, « *la rhétorique implique un discours rationnel. L'argument permet ainsi par la logique (mot issu du grec logos), de persuader l'auditoire. Ceci étant le logos désigne en même temps la raison et la parole (ou le verbe) »*.<sup>16</sup>

## **Le pathos comme facteur de la persuasion**

Parmi les objectifs de la prise de parole en public est de convaincre ou de persuader l'auditoire à travers l'une des techniques déjà citées. Nous essayons d'être persuasifs donc lorsque nous présentons des arguments puisés de l'une d'elle. Le public doit alors comprendre notre point de vue, avant même d'accepter nos arguments sur lesquels s'appuie notre thèse.

Le troisième élément de notre triade est le pathos qui est l'un des moyens dont dispose un orateur dans l'opération persuasive.

Dans la mesure où notre recherche consiste à analyser un corpus constitué par des lettres ouvertes afin de relever les arguments s'appuyant sur le pathos pour étayer la thèse de l'auteur de la correspondance, nous évoquons cette notion plus amplement que nous l'avons effectué avec les deux éléments suscités brièvement.

---

<sup>16</sup> Ibid. p. 19.

Pour cela, nous nous situons du côté des arguments qui privilégient la manipulation de l'auditeur, son charme ou qui évoquent la fascination, tout ce qui permet plutôt de plaire, d'émouvoir ou de séduire. En effet, le cœur a ses propres raisons, comme le dit Pascal, permettant à l'homme d'adopter la thèse du locuteur.

Mais pour bien saisir cet aspect de l'argumentation, une comparaison s'avère nécessaire visant la finalité de celle-ci. De par sa nature, l'argumentation n'est pas une entreprise gratuite. Elle cherche soit à soutenir ou contester un point de vue, soit à agir sur le destinataire du message. Pour ce faire, l'auteur du texte argumentatif doit convaincre, persuader ou enfin délibérer quand il s'agit de prendre en considération d'autres thèses avec lesquelles nous entrons en débat.

### **Convaincre par l'usage de la raison**

Selon le Petit Larousse Illustré, 2006, convaincre « *c'est amener quelqu'un, par raison ou par preuves à reconnaître, la vérité, l'exactitude d'un fait ou sa nécessité* ». Le locuteur fonde son argumentation sur des éléments objectifs, palpables, observables ou mesurables par ses facultés intellectuelles ou ses sens. « *Pour convaincre, celui qui argumente, on fait appel, à la raison, aux facultés d'analyse et de raison, à l'esprit critique du destinataire afin d'obtenir son adhésion, son accord* ». <sup>17</sup>

Dans ce cas précis, il n'y a aucune place aux émotions, à la dimension affective du destinataire. L'argumentation use de faits concrets, d'expériences réelles, de choses perceptibles en plus des exemples rendant les arguments saisissables, susceptibles d'être perçus. Nous sommes ici devant des faits accomplis qui ne laissent au destinataire aucune marge de manœuvre pour réfuter les faits avancés étayant l'opinion de l'auteur.

---

<sup>17</sup> Jean-Paul SOGIHOBE BIGIRA, *Argumentation Juridique*, Editions Académia - L'Harmattan s.a. Louvain-la-Neuve, 2018, p. 35

## Persuader en faisant appel aux émotions

Pour être plus précis et pour bien distinguer les notions de « convaincre » et de « persuader », nous disons que pour celui qui cherche à obtenir un résultat, persuader est plus que convaincre. Cependant, pour l'interlocuteur qui s'intéresse au caractère rationnel de l'adhésion convaincre est plus que persuader.

Blaise Pascal définit l'action de persuader en disant que « *c'est l'automate que l'on persuade, c'est-à-dire le corps, l'imagination, le sentiment, bref tout ce qui n'est point la raison* ». <sup>18</sup> L'auteur de l'argumentation fait donc appel aux émotions de l'auditeur pour persuader. Il peut jouer sur les valeurs, les repères culturels, l'empathie pour faire accepter la thèse du destinataire.

Pour être bref, pour convaincre on fait appel à la raison mais pour persuader on fait appel à tout ce qui émeut. Ce qui va nous conduire au pathos.

## Le pathos dans la lettre ouverte

Pour commencer le pathos est en relation directe avec la persuasion au contraire du logos qui est en rapport avec la raison. Nous essaierons de circonscrire cette notion comme suit:

EVIKAVETZI dans sa thèse de doctorat définit le pathos ainsi:

*« Le pathos désigne le débordement émotionnel provoqué par l'orateur chez l'auditoire, débordement émotionnel susceptible de mobiliser des actions, d'orienter des comportements ou tout simplement d'adhérer à la prise de position de l'orateur. Le pathos s'associe à l'argumentation émotionnelle, car il constitue l'appel aux émotions de l'auditoire. »*<sup>19</sup>

A travers cette citation, nous pouvons comprendre que le pathos est un moyen visant à persuader un public en faisant appel aux émotions. Mais l'impact ne

---

<sup>18</sup> Ibid. p. 38

<sup>19</sup> KAFETZI, Evi, *L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face SARKOZI/ROYAL 2007*, thèse de doctorat Psychologie, Université de Lorraine, 2013, p. 36, [docnum.univlorraine.fr/public/DDOC\\_T\\_2013\\_0053\\_KAFETZI.pdf](http://docnum.univlorraine.fr/public/DDOC_T_2013_0053_KAFETZI.pdf).

s'arrête pas à l'adhésion à la thèse de l'auteur, l'influence va plus loin, il s'agit de provoquer des réactions chez le destinataire.

Selon le dictionnaire de l'Académie française nouvelle édition, Tome second, le pathos se définit ainsi : « *Pathos : mot Grec qui signifie passion, et ne s'emploie que pour signifier les mouvements que l'orateur excite dans les auditeurs, ne se dit guère qu'en conversation. Il y a bien du pathos dans ses discours, il entend bien le pathos* »<sup>20</sup>.

Le mot en question désigne au départ un état aussi bien affectif qu'intellectuel qui domine l'homme au point où il devient irrésistible le poussant à agir de telle ou telle manière. Il n'était utilisé que pour la conversation orale où l'orateur cherche à émouvoir son auditoire.

Au sein du discours engendré par la situation d'énonciation, nous pouvons déceler trois composantes : le destinataire dont le rôle consiste à construire un message ayant une fin bien réfléchie, le destinataire qui, ayant censé recevoir le texte doit subir son contenu bien ciblé et enfin le message volontairement construit pour renouer une relation touchant la dimension affective de récepteur.

*« La rhétorique prend aussi en compte la relation émotionnelle qui lie un auditoire à ce qui est énoncé (...) ; l'auditoire doit aussi être sous le charme. Pour Michel MAYER, le pathos comporte trois ingrédients : la question-choc, le plaisir ou le déplaisir et le sentiment qu'elle engendre (comme l'amour ou la haine) ».*<sup>21</sup>

Les différents partenaires du message se partagent, d'après Mayer, les rôles pour produire du pathos. Le texte doit comporter une problématique qui interpelle le destinataire en plus qu'elle contient à travers le champ lexical et les constructions phrastiques, du sens qui touche l'émotionnel. Le pathos se complète par la réaction émotionnelle provoquée chez le récepteur.

---

<sup>20</sup> L'Académie française nouvelle édition <https://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=pathos>.

<sup>21</sup> Jean-Paul MERZGER, op.cit, p. 19.

Pour faire la jonction entre « pathos » et « persuasion », nous déduisons que la persuasion est une action et son résultat. Il s'agit ainsi de faire appel aux émotions pour faire naître une complicité engendrant l'adhésion de l'interlocuteur. Le pathos en est le moyen, la stratégie permettant cette action, les techniques d'argumentation destinée à atteindre la persuasion. Certains désignent par le pathos les émotions elles-mêmes qu'on cherche à provoquer.

### **Les émotions recherchées pour relever le pathos**

Les émotions désignées par le pathos sur lequel porte notre travail de recherche sont partiellement citées par cette définition de Ruth AMOSSY :

*« Le terme de "Pathè" au pluriel désigne ainsi les émotions qu'un orateur « a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits » et qui sont « la colère et le calme, l'amitié et la haine, la crainte et la confiance, la honte et l'impudence, l'obligeance, la pitié et l'indignation, l'envie l'émulation et le mépris. »<sup>22</sup>*

D'après Ruth AMOSSY dans « *l'argumentation dans le discours* » nous pouvons dire que le pathos est l'ensemble des sentiments telles que la colère, le calme l'amitié, la haine... etc.

Pathos chez Aristote enfin signifie « souffrance et expérience ». cela se traduit dans la rhétorique d'Aristote par la capacité du locuteur ou de l'écrivain à évoquer des émotions et des sentiments chez son public. Le pathos est associé à l'émotion. Il appelle à sympathiser avec le public à stimuler son imagination. Le pathos cherche donc à faire preuve d'empathie avec le public. Les valeurs, les croyances et la compréhension que l'argumentateur utilise sont impliquées et communiquées au public à travers le discours.

---

<sup>22</sup> Ruth AMOSSY, « *l'argumentation dans le discours*, in *Du pathos dans le discours du président de la République Algérienne Abdelaziz BOUTEFLIKA de 2005 à 2010*, mémoire de master, de Asma BAHRI, université de Ouargla, 2014-2015, p. 11.

## **Base de la thèse par le pathos**

La définition d'une thèse par l'intermédiaire du pathos s'appuie sur l'évocation des éléments suivants :

- des principes universels ou socialement partagés comme la vérité, le droit au bonheur, l'équité, et enfin la sincérité.
- des valeurs majoritairement adoptées par la société, voire un groupe social ou professionnel comme l'honneur, le courage, la probité, le travail, le patriotisme, etc.
- des références culturelles admises par la communauté comme les jeux de mots, les traits d'esprit, les allusions, etc.

Quand on est dans le registre du pathos, il s'agira d'effectuer ceci :

- transmettre à notre interlocuteur des émotions fortes qui le poussent à sortir de sa neutralité.
- impressionner notre destinataire pour le forcer à agir dans le sens voulu par l'auteur du discours.
- impliquer le public visé afin de le contraindre à adopter notre point de vue.
- faire en sorte par notre stratégie argumentative que notre destinataire considère que l'opinion défendue est aussi la sienne.
- utiliser le « tu » ou le « vous » selon le statut du destinataire visé ou le nombre impliqué dans la discussion et parfois le « nous » quand il s'agit de montrer que le locuteur et l'interlocuteur se fondent pour ne faire qu'une seule partie faisant cause commune.
- prendre ses interlocuteurs à témoin par l'interrogation dont on n'attend pas la réponse.

- amplifier ses jugements à travers l'emploi de termes mélioratifs ou péjoratifs, des adverbes d'intensité ou des images qui choquent ou qui font rêver.
- susciter des émotions fortes primaires comme la joie, la peur, la tristesse, l'indignation ou l'enthousiasme, la pitié ou la révolte.

### **Indices marquant le pathos**

Pour rechercher le pathos, nous pouvons le reconnaître par les indices suivants :

- l'emploi du champ lexical de la douleur, de la haine.
- l'utilisation des oppositions.
- l'usage des figures d'insistance comme la répétition, l'anaphore, la gradation, le pléonasma.
- le recours aux exclamations et aux interrogations qui laissent déborder l'affectivité.
- l'emploi d'effets syntaxiques à travers des phrases spécifiquement marquées par des ruptures brusques pour choquer ou surprendre.
- l'utilisation de descriptions vives susceptibles de provoquer les émotions comme les pleurs ou les rires.

Le pathos ainsi détaillé nous permettra d'effectuer notre analyse consistant en l'identification de l'aspect affectif du discours contenu dans notre corpus d'étude, les lettres ouvertes.

### **Le pathos hybride**

Après avoir essayé de circonscrire la notion de pathos, nous tenterons à présent d'identifier l'hybridité du pathos pour pouvoir réussir à percevoir ce qui pourrait s'apparenter à un certain "pathos hybride" dans notre corpus d'étude.



Nous commençons tout d'abord par montrer la complémentarité et non la rivalité des trois notions logos, ethos et pathos dans le discours argumentatif. *«Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur (ethos) ; d'autres dans la disposition de l'auditoire (pathos); d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être (logos) ».*<sup>23</sup>

Dans un article intitulé *Argumentation cartésienne: logos, ethos, pathos*, l'argumentation est comparée à un cadeau qu'une personne A offre à une personne B. Le cadeau au sein de l'argumentation représente le discours construit par un auteur A destiné à son interlocuteur B. Le cadeau est un objet réel bien préparé. Il représente le discours (le logos). La personne qui offre se prépare de façon à être bien accueillie par son destinataire (le pathos). La personne sensée accueillir le cadeau doit être bien disposée émotionnellement pour recevoir cet objet (le pathos). Ces trois dimensions se travaillent pour donner une argumentation très efficace.<sup>24</sup>

Voyons maintenant du côté du pathos, cette dimension qui n'est pas, à elle seule, purement émotionnelle. Selon le même auteur,

*« le pathos est la disposition de l'auditoire, c'est-à-dire la manière dont l'orateur (...) perçoit son lectorat, s'y adopte et s'adresse à ses émotions. On peut résumer cette dimension en trois axes : le soin pré discursif de l'auditoire, c'est-à-dire tout ce qui concerne la présentation à priori du lectorat avant le discours, la rhétorique émotionnelle qui vise à toucher les sentiments du lecteur et le jeu de la polémique avec l'art de la flatterie et de l'insulte. »*<sup>25</sup>

Avant d'émettre le discours une certaine représentation de soi se prépare tout d'abord pour préparer un accueil réussi du discours comme le public visé possède une certaine image du lecteur, on est donc dans le registre de l'ethos. L'ethos est

---

<sup>23</sup> Christelle REGGIANI, *Éloquence du roman: rhétorique, littérature et politique aux XIXe et XXe siècles*, Editions DROZ, 2008, p. 11.

<sup>24</sup> Jean Batiste JEANGENE VILMER, *Aristote Rhétorique, Argumentation cartésienne : logos, ethos, pathos* (article), *Revue philosophique de Louvain* 2008, p. 460.

<sup>25</sup> Ibid. p, 477

donc inévitablement au service du pathos. Le pathos enfin contient une part d'ethos.

### **L'ethos au service du pathos.**

Tout naturellement, en premier lieu, l'ethos et le pathos servent tous deux la persuasion car tous deux s'adressent à la partie émotionnelle de l'être humain. En deuxième lieu,

*« pour inspirer la sympathie à l'auditoire, le locuteur doit donc faire preuve d'une personnalité séduisante, de l'intelligence, de la sagesse, de la compétence, de l'honnêteté, de la droiture morale, de la gentillesse, de l'amour pour son prochain. Des attributs qui correspondent (...) aux qualités humaines qui composent l'ethos rhétorique ».*<sup>26</sup>

Nous constatons clairement que l'image de soi du locuteur bien préparée, bien soignée, bien présentée est susceptible d'être source de débordement émotionnel. C'est donc l'ethos qui prépare le terrain à la génération du pathos et ne pouvant par conséquent se départir de lui. Il se situe en aval de la persuasion et participe à sa réussite.

### **Le logos au service du pathos**

Comme le pathos ne peut se séparer de l'ethos, il serait de même pour sa relation avec le logos puisque, comme le pense le même auteur, « *la dimension affective est indissociable de la rationalité.* »<sup>27</sup>

De prime abord, l'on peut croire que l'argumentation pour arriver à sa fin, l'adoption de l'opinion de l'auteur est purement rationnelle, on découvre par la réalité quotidienne que cette argumentation qui suit par essence un raisonnement acceptable, ne peut se dispenser du recours à la mobilisation des sentiments.

En deuxième lieu, la disposition structurale du discours même si l'argumentation est à dominante affective, ne peut que faire partie de la rationalité.

---

<sup>26</sup> *L'ethos dans l'argumentation*, op.cit.

<sup>27</sup> Ibid. p.100.

De plus, les objets qui font partie de la présentation de faits réels et d'exemples concrets et qui sont par essence des pièces à conviction comme les images ou la description discursive qui font appel en premier lieu à la raison donc au logos, ne manquent pas de faire émouvoir le destinataire lors d'une situation grave d'assassinat par exemple. Le logos, lui aussi constitue une partie intégrante du pathos.

Pour résumer, nous ne pouvons que constater que l'argumentation affective ne peut pas être efficace si elle n'est pas appuyée par la dimension rationnelle ou l'aspect moral du locuteur. Autrement dit, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas dans une argumentation efficace, de pathos pur d'où l'hybridité de cette notion.

En effet, le pathos pour être persuasif, mobilise l'ethos en aval de toute argumentation à travers la construction d'une image de soi séduisante et porte en son sein le logos par les faits réels convaincants traduits par la disposition même du discours, les objets concrets mis à la disposition du destinataire ou la description des faits présentés comme réels.



## **Chapitre 02 - Le pathos dans la lettre ouverte**

Après l'achèvement du premier chapitre dans lequel nous nous sommes intéressées à l'argumentation et les différentes stratégies à travers l'éthos, le logos et le pathos, nous évoquons dans ce deuxième chapitre en priorité la lettre ouverte et les notions dans lesquelles elle s'inscrit à savoir, le langage et ses fonctions, la communication, la correspondance et le genre épistolaire.

### **Le langage et ses fonctions**

Pour pouvoir situer notre objet d'étude, la lettre ouverte, au sein du langage, il est primordial de parler du langage et de ses fonctions.

### **La définition des fonctions de langage**

À propos de langage, il est intéressant de faire la remarque suivante:

*« Le langage n'est pas seulement un moyen d'encoder les significations; il est aussi un des instruments qui permettent la communication entre les individus; par son intermédiaire on agit sur autrui et on est soumis à l'action d'autrui. On parle à l'autre pour l'informer, pour obtenir de lui des informations, pour influencer son comportement et ses opinions, pour le convaincre, pour le blâmer ou le féliciter. »<sup>28</sup>*

En effet, le rôle du langage ne consiste pas seulement à construire un texte en agençant le vocabulaire adéquat conformément aux règles de la syntaxe et de l'orthographe pour en fin de compte obtenir un énoncé cohérent et significatif.

Le côté pragmatique est aussi intéressant, il s'agit de prendre en compte la visée du texte dans le contexte où il est investi en tant que discours.

Le langage a donc d'autres rôles à jouer qui viennent d'être cités d'où l'appellation par les spécialistes qui se sont occupés de la question, de fonctions du langage qui

---

<sup>28</sup> Marie Louise MOREAU et Mars RICHELLE, *L'acquisition du langage*, Editions MARDAGA, 1997, p.113.

en résumé « *concernent le rôle assumé par les conduites langagières à l'égard des autres comportements humains.* »<sup>29</sup>

Le langage humain, comme toute autre forme de langage d'une société organisée, devient un comportement qui cherche à agir sur d'autres comportements, à travers un échange comportemental.

Les fonctions du langage s'intéressent donc aux aspects pragmatiques de celui-ci comme l'expression des idées ou des sentiments, la représentation d'une réalité la substituant par le langage, la communication à travers l'échange qui vise entre autres la régulation de l'action de l'autre, etc.

### **Un bref historique des fonctions du langage**

Depuis longtemps, les chercheurs des études linguistiques se sont intéressés au rôle du langage au-delà de sa production correcte ou de sa compréhension, dépassant par là les aspects morphosyntaxique (la grammaire) ou son aspect sémantique.

A l'aube de notre ère, Quintilien, appelé rhéteur c'est-à-dire professeur d'éloquence s'est intéressé aux fonctions du langage. Pour lui le langage a trois fonctions qui sont: instruire, toucher et plaire. Il les explique clairement en disant: « *Instruire relève de l'argumentaire et de l'exposition. Toucher relève de l'émotion et du sentiment, des passions. Plaire relève du domaine spécifique de l'élocution, de l'éloquence.* »<sup>30</sup>

Dans la première fonction, il s'agit d'argumenter par un raisonnement logique doté d'arguments puissants servant à appuyer une thèse permettant d'influencer, de convaincre, agir sur quelqu'un par son opinion bien édifiée. Cet aspect cognitif permet d'exposer une situation par la description, l'énoncé d'information, d'expliquer pour faire comprendre. On est donc toujours du côté de la logique.

---

<sup>29</sup> J.P. BRONCKART, *théories du langage, une introduction critique*, Editions MARDAGA, 1977, p.7.

<sup>30</sup> Michèle JOUVE, *Communication, Publicité et communication d'entreprise, Théories et pratiques*, Editions Bréal, 2000, p.121.

Notre lettre ouverte, comme on le sait, comporte bien entendu, l'exposé d'une situation, d'une thèse et de tout un argumentaire qui a pour rôle d'agir à travers ce dispositif sur le destinataire visé. Cette fonction nous rapproche du Logos.

La deuxième fonction "toucher" est en relation directe avec la dimension affective de l'être humain. Le langage émotif utilisé vise à persuader le destinataire en cherchant à agir sur son affect le poussant aussi à agir ou réagir comme le désire le destinataire du langage.

La lettre ouverte, use aussi du registre affectif à des fins toujours d'influencer le destinataire. Cet aspect du langage s'approche du pathos. Pour rappel, notre recherche s'intéresse particulièrement à cette dimension du langage au sein de la lettre ouverte.

La troisième et dernière fonction consiste à plaire. Elle couvre deux domaines l'élocution et l'éloquence qui peuvent se rapporter à l'ethos puisqu'il s'agit de plaire, de persuader par son moi, sa façon de parler pour faire adhérer les autres à son point de vue.

Au dix-neuvième siècle Robert Jakobson, au terme de ses études sur le rôle du langage au-delà de la production et de la compréhension propose une autre classification de celui-ci.

La fonction de départ était celle de représentation qui consiste à exprimer une réalité la reproduisant par le langage qui fait office de substitut fidèle de cette réalité puis celle de communication.

Ce concept de communication « *fait directement référence au caractère social du langage, il caractérise en réalité tous les comportements d'échange que l'on observe dans les espèces organisées en société* ». <sup>31</sup>

---

<sup>31</sup>J.P. BRONCKARD, *théories du langage, une introduction critique*, Editions MARDAGA, 1977.

Ce qui nous intéresse, ici c'est " le caractère social du langage " qui couvre une nécessité absolue chez la société des humains " les comportements d'échange " qui est monnaie courante entre les différents éléments de la société quelle que soit son nombre.

Avant de revenir au schéma de Jakobson, nous pouvons citer au passage d'autres chercheurs qui ont essayé de théoriser les fonctions du langage.

Pour Russel (1969), le langage possède trois finalités:

- **indiquer** des faits qui consistent à transmettre une information logique. On est ici du côté de l'argumentation visant à convaincre, donc du logos.
- **exprimer** l'état du locuteur; dans ce cas le langage sert à motiver le destinataire de l'échange. L'on est ici du côté de la fonction expressive de Jakobson ou même de l'éthos qui vise à convaincre ou persuader par le charme ou la séduction en mettant en exergue sa propre personne.
- **altérer** l'état de l'auditeur qui vise à persuader à travers les émotions cherchant à provoquer la réaction de l'auditeur en modifiant ses sentiments. cette vision nous rapproche du pathos, objet de notre travail de recherche.

KLIKENBERG (1992), quant à lui, avance que le langage comporte des fonctions nombreuses car il répond à des besoins extrêmement variés, influencer l'interlocuteur, blâmer ou féliciter, etc.<sup>32</sup>

Mais, la théorisation de Jakobson reste, de nos jours, en vogue. Elle est aussi claire que pratique. C'est la raison pour laquelle nous l'évoquons ici plus en détail.

### **Les fonctions du langage selon Jakobson**

La fonction principale du langage, comme nous l'avons évoqué précédemment, est la fonction de communication. Elle a été représentée en 1963 par Jakobson selon

---

<sup>32</sup> Marcel DIKI KIDIRI (dir.), *le vocabulaire scientifique dans les langues africaines, Pour une approche culturelle de la terminologie*, Editions MARDAGA, 2000, Paris. p.44



un schéma devenu célèbre, le schéma de la communication de Jakobson. Celui-ci couvre les six éléments de l'échange dans une situation de communication qui sont: l'émetteur, le récepteur, le message, le code, le contexte et le canal. A chaque facteur, il fait correspondance une fonction linguistique qui sont la fonction expressive, la fonction conative, la fonction poétique, la fonction métalinguistique, la fonction référentielle et enfin la fonction phatique.

« *La fonction expressive, appelée aussi émotive et la fonction conative (ou impulsive) informent sur les rapports des interlocuteurs et leurs états.* »<sup>33</sup>

La lettre ouverte constitue une situation de communication donc elle couvre tous les éléments du schéma de Jakobson et par conséquent les fonctions correspondant à chaque élément.

A la fonction émotive ou expressive correspond tous les éléments par lesquels l'auteur de la lettre manifeste sa présence dans son discours que ce soit les pronoms ou les possessifs de la première personne du singulier ou du pluriel. L'argumentation et ses différentes stratégies et éléments qui le composent. La fonction conative est aussi présente et est représentée par les éléments linguistiques qui interpellent le récepteur.

Cette fonction se complète par la fonction phatique qui sert à manifester le contact. Ces manifestations se repartissent dans la lettre dès son début à travers des expressions qui interpellent ou nomment le destinataire. Lors de notre analyse, nous essaierons de mettre l'accent sur les fonctions qui sont utilisées pour appuyer la dimension émotionnelle du discours pour la persuasion du récepteur de la lettre ouverte.

---

<sup>33</sup> Jean Pierre ROBERT, *l'Essentiel français. Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Editions OPHRIS, 2008, Paris, p. 94-95.

## **Le contexte d'inscription la lettre ouverte**

Après avoir essayé de passer en revue les différentes fonctions du langage en raison de leur relation étroite avec notre sujet, nous tenterons dans ce qui suit d'évoquer le contexte dans lequel s'inscrit la lettre ouverte, il s'agit en effet des éléments suivants:

### **La communication**

Il est de notoriété publique aujourd'hui que nous nous trouvons dans l'ère de la communication par excellence bien que l'être humain se caractérise depuis son existence par sa sociabilité ne pouvant vivre seul, il est donc en permanence au centre de la communication avec son entourage immédiat.

Progressivement, l'homme a développé des moyens lui permettant de ne pas se cantonner dans la communication en présentiel mais à distance.

Pour cela, il y a eu tous les moyens dont nous disposons de nos jours facilitant la communication en tout temps et en tous lieux et donc à distance.

### **La communication par lettres**

De cette expression, deux phénomènes ont apparu, les **moyens de communication** comme supports physiques au départ comme la lettre, le télégraphe, le téléphone et l'Internet mais aussi les **types d'écriture** spécifiques à la correspondance, l'épistolaire.

### **La correspondance épistolaire**

Ce type d'écrit est défini avec certaines nuances:

- *la correspondance personnelle qui concerne en l'échange de lettres entre individus à travers la lettre amicale, la lettre de vœux, de félicitation ou de condoléances.*

- *la correspondance littéraire qui a trait à la publication de lettres célèbres d'écrivains.*
- *La correspondance administrative gérée par des conventions en fonction du type d'administration qui la concerne. La lettre ouverte fait partie de cette dernière correspondance. Ce type d'écrit destiné à la correspondance par lettre porte aussi la qualification d'épistolaire qui signifie relatif aux lettres.*

## **Le genre épistolaire**

Ce genre comprend le roman épistolaire, la lettre ouverte et la correspondance authentique. « *Le genre épistolaire est un genre littéraire formel composé par une correspondance ou un échange de correspondances. Dans le cas du roman épistolaire, cette correspondance est fictive ou présentée comme telle.* »<sup>34</sup>

Il s'agit comme cette citation le précise d'un genre qui contient des lettres destinées à être envoyées ou déjà transmises à des destinataires.

Le roman épistolaire faisant partie de ce genre est lui composé d'une correspondance fictive ou réelle (historique) d'un ou de plusieurs personnages. Les chapitres de ces romans sont généralement organisés par les lettres écrites entre les personnages.

Cela en ce qui concerne la correspondance à dominance fictive ou sous forme de récit mais notre travail s'insère plutôt dans la correspondance ou échange authentique de courrier, à savoir la lettre ouverte.

## **La définition de la lettre**

Avant d'aborder notre objet d'étude, nous essayerons, tout d'abord, d'évoquer la définition du premier terme de l'expression qui est la lettre.

La lettre, caractérisant par essence l'épistolaire envisagé comme une forme discursive est un mode d'échange, considéré par Grémas « *comme une structure de*

---

<sup>34</sup> fr.wiképédia.org.

*l'échange généralisé et comme un phénomène circonscrit et variable dans le temps et les espaces sociaux. »*<sup>35</sup>

Selon GREMAS, la lettre est définie comme une structure normalisée de la correspondance qui, petit à petit, est adoptée par les sociétés humaines.

Cette typologie du discours occupe le temps social et l'espace social puisque l'échange occupe un temps mais aussi un espace dès qu'il s'agit d'un échange différé dans le temps mais aussi à distance entre l'émetteur et le récepteur. La lettre est donc envisagée ici comme un discours normé et comme occupant un temps et un lieu culturels socialement adoptés.

Pour MELAÇON, la lettre constitue « *un récit dont la visée est de l'ordre de la communication, mais d'une communication en perpétuel échange avec des formes diverses de l'introspection.* »<sup>36</sup>

En effet, le destinataire et le destinataire se trouvent dans une situation d'échange au sein duquel chacun se raconte et fait son analyse personnelle intérieure.

Dans la lettre ouverte, le ou les destinataires racontent une la situation sociale réelle mais aussi émotionnelle qu'ils vivent et qu'ils essaient de communiquer à leurs destinataires. Cette définition met l'accent sur le contenu de la lettre sa relation étroite et profonde avec son émetteur et sa visée. Le contenu comme objet d'échange réel entre les éléments principaux du contexte, les protagonistes de l'échange couvrent l'aspect pragmatique de la lettre.

Après des définitions se rapportant à l'aspect socioculturel, la définition suivante met l'accent sur un autre aspect. En effet, « *la lettre se définit matériellement non*

---

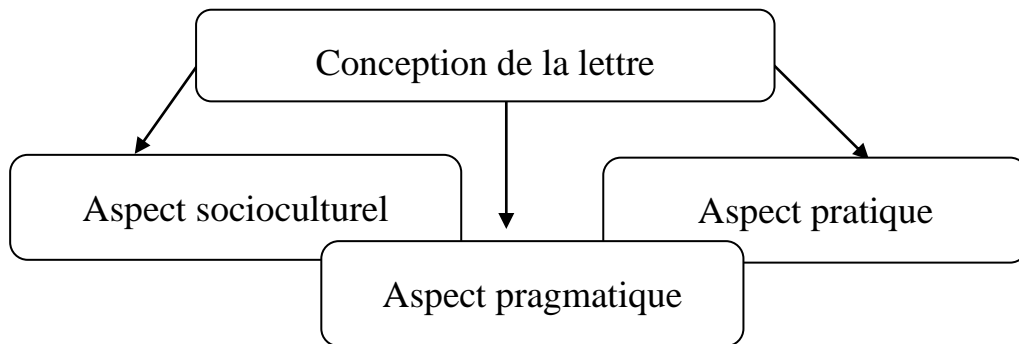
<sup>35</sup> KanKou NGANDU, *Le rapport à l'écriture épistolaire en milieu scolaire et extrascolaire: pratiques et perceptions d'élèves de 3<sup>ème</sup> secondaire*, Mémoire de maîtrise en linguistique, Université du Québec Montréal, 2007, p. 38.

<sup>36</sup> Ibid.

*par son contenu mais par un dispositif relatif à l'acte de communication qu'elle réalise. »<sup>37</sup>*

Comme nous l'avons laissé entendre dans notre propos sur la communication, la lettre est définie ici, en tant que la concrétisation d'un acte de communication rendu effectif par le dispositif qu'elle met en place composé d'un émetteur, d'un récepteur, d'un message (le contenu) qui n'est pas ici pris en considération, d'un contexte, etc. L'aspect matériel est constitué dans ce cas précis par les éléments que nous venons de citer et qui constitue ce dispositif matériel qui rend cet échange communicatif effectif.

Dans cette conception, la lettre est considérée comme un acte de communicatif réalisé grâce au dispositif connu par le schéma de Jakobson de la communication. C'est aussi une action menée par un destinataire en vue de mettre en activité un récepteur visé. En fin de compte, nous pouvons dire que « *la lettre ne prend sens que dans la mesure où elle est produite, reçue et lue par son destinataire réel ou accidentel* ». <sup>38</sup>



- |                                   |                               |  |
|-----------------------------------|-------------------------------|--|
| - <i>structure normée.</i>        | - <i>récit introspectif.</i>  | - <i>acte de communication.</i>            |
| - <i>temps et espace sociaux.</i> | - <i>visée communicative.</i> | - <i>production, réception et lecture.</i> |

Fig. N° 01: les différents aspects de la lettre

<sup>37</sup> Alphonse TONIE, *Sémiostylistique: approche du roman épistolaire*, Editions Peter Lang, Publications Universitaires Européennes, 2008, Allemagne, p. 14.

<sup>38</sup> Ibid. p.14.

Nous pouvons donc résumer la lettre en tant qu'acte de communication mettant en activité un destinataire singulier ou pluriel et un ou plusieurs destinataires occupant un temps et un espace de la vie sociale, son discours s'est normé et généralisé progressivement et conventionnellement. Tout ce que nous venons d'expliquer couvre ce dont il convenu d'appeler la lettre réelle ou authentique qui s'applique aussi à la lettre ouverte.

### **La lettre ouverte**

Pour arriver à circonscrire la notion désignée par l'expression "Lettre Ouverte", nous avançons plusieurs définitions dans le but, autrement dit de couvrir les différents aspects de cette réalité.

Le fait, tout d'abord, qu'elle soit une lettre, sa définition ne diffère pas de ce que nous avons dit précédemment à propos de la notion de lettre - Ce qui s'ajoute à cela c'est le fait qu'elle soit ouverte -

#### **La définition de la lettre ouverte**

*« Une lettre ouverte est un document qui bien qu'adressé à une ou plusieurs personnes en particulier, est exhibé publiquement afin d'être lu par un plus large groupe, c'est le plus souvent la presse qui est utilisée comme média [...] ou plus récemment être mis en ligne sur Internet, etc. »<sup>39</sup>*

Nous nous limitons au premier volet de la définition qui s'intéresse à trois éléments qui déterminent la lettre ouverte. Elle est de par sa nature un texte. Ce texte écrit est destiné à être transmis à un individu ou à un groupe de personnes. Cependant ce qui va distinguer la lettre ouverte, c'est justement qu'elle soit ouverte, c'est-à-dire exposée au grand public. Elle n'est donc pas envoyée par la voie classique du courrier, la poste mais diffusée par un organe de presse.

La deuxième définition nous fait savoir que *« la lettre ouverte est un message écrit par un émetteur adressé à un destinataire qui la lira de façon différée. »* Elle est définie par CNRTL (centre national de Ressources Textuelles et Lexicales, dic-

---

<sup>39</sup> Khalès DIHYA, la lettre ouverte dans le manuel scolaire de français, *mémoire de master, Université de Bejaïa, 2014-2015.*

tionnaire) comme un « *écrit adressé à quelqu'un pour lui communiquer quelque chose.* » Quant à l'adjectif ouvert, il vise son ouverture au public.

Dans cette définition, le « document » de la définition précédente est remplacé par « message » qui par essence s'inscrit dans le circuit de la communication qui inclut naturellement un destinataire dont le rôle est la réception du message. La présente définition ajoute que la communication n'est pas directe puis le destinataire reçoit le message non dans l'immédiat.

Pour la troisième définition, « *La lettre ouverte est une lettre qui comporte un message écrit par un destinataire à une autorité compétente, diffusée publiquement dans le but de s'informer, de s'expliquer et de convaincre un large public pour les sensibiliser à un problème et proposer des solutions* ». <sup>40</sup>

Bien que cette définition s'étale sur le but de la lettre ouverte, nous laissons cela à un sous-titre ultérieur et nous mettons plutôt l'accent sur le statut du destinataire qui doit être une autorité compétente qui désigne une personne physique ou morale qui détient un pouvoir lui permettant d'intervenir pour répondre à la requête objet de la lettre ouverte en question.

En résumé, toutes les définitions s'accordent pour désigner la lettre ouverte comme un document ou message écrit destiné à être envoyé à destinataire précis qui est une personne importante du point de vue administratif.

Cette définition préliminaire n'est pas complète. La raison pour laquelle, elle aura besoin d'autres précisions.

### **Le but de la lettre ouverte**

Selon l'encyclopédie électronique Wikipédia, « *le but d'une lettre ouverte étant moins d'obtenir une réponse de son destinataire que de propager ses opinions auprès du public qui est averti* ».

A travers la lettre ouverte, l'émetteur n'attend pas qu'un vœu, un désir ou une demande soient exaucés comme on peut le comprendre après une première lecture littérale mais l'objectif se profile derrière le terme "ouverte" qui couvre le fait que la lettre est diffusée pour être lue par le maximum de personnes pos-

---

<sup>40</sup> Ibid.

sibles, sinon sa publication n'aura aucun sens. La propagation d'un point de vue de l'auteur est donc la visée première de la lettre ouverte.<sup>41</sup>

Pour être plus précis, la propagation de l'opinion d'un auteur de lettre ouverte vise à « *interpeller d'une façon directe un correspondant précis afin de tenter de le persuader et/ou de la rallier à sa cause.* »<sup>42</sup>

L'objectif de la lettre ouverte consiste donc à convaincre ou à persuader le destinataire premier mais surtout les lecteurs de l'auteur pour les faire adhérer à ses prises de positions, c'est la raison pour laquelle, le discours déployé est un discours argumentatif.

L'argumentation est l'aspect essentiel de la lettre ouverte, mais il peut s'agir de s'informer d'une situation précédemment évoquée, de s'expliquer auprès d'une autorité ou du public pour se justifier à propos d'une question, de sensibiliser le public vis-à-vis d'un problème et éventuellement proposer des solutions.

La lettre ouverte peut également avoir « *une visée argumentative: elle implique des destinataires, dénonce une injustice, incite le responsable et les lecteurs à agir ou réagir. L'émetteur cherche généralement à transmettre des idées sociales, économiques, politiques ou philosophiques* ». <sup>43</sup>

La lettre ouverte qui mobilise un texte argumentatif investit toutes sortes d'argumentations comme:

- **dénoncer** une injustice

Pour ce faire, l'auteur publie sa lettre à travers un texte appelé réquisitoire au moyen duquel il exprime sa colère, son indignation ou son refus à une injustice désignée dans la lettre.

- **inciter** à réagir

---

<sup>41</sup> Wikipédia

<sup>42</sup> Lynda MERRIR et Malek KAMELIA, *De quelques procédés argumentatif dans les lettres ouvertes du journal El Watan*, Mémoire de Master, Université de Bejaïa, 2016-2017, p. 09.

<sup>43</sup> *Lettre, le genre épistolaire*, Site COPIEDOUBLE, [www.copiedouble.com](http://www.copiedouble.com).



L'on peut viser par la publication d'une lettre également le responsable auquel on s'adresse directement et nommément dans la lettre ouverte à agir d'une façon favorable à l'égard de ce qu'on lui demande de faire. De nombreux responsables, en effet craignent les représailles de leurs supérieurs hiérarchiques qui peut aller du simple questionnaire jusqu'au limogeage de leur poste en passant par les commissions d'enquête. La lettre ouverte peut constituer donc une sorte de pression sur le responsable visé afin de le pousser à agir. Le responsable politique peut aussi craindre de perdre sa crédibilité ou sa popularité auprès de ses électeurs potentiels.

- **Sensibiliser** le public.

La lettre ouverte peut également viser à attirer l'attention de l'opinion publique nationale, voire internationale, sur un danger public ou simplement sur un problème qui devrait être résolu ou sur une quelconque question d'ordre social, politique, économique, etc. Ces derniers temps, nombreuses sont les lettres ouvertes diffusées par diverses personnalités historiques, politiques, religieuses ou de simple citoyens pour arrêter par exemples les marches du Hirak à cause du danger que représente l'épidémie au CORONA virus sur le pays.

- **Transmettre** des idées:

A l'occasion de la situation politique, économique et sociale qui fait que l'Algérie traverse une période critique de son histoire, de nombreuses personnalités proposent à travers des lettres ouvertes des solutions qu'elles pensent pertinentes. Ces personnalités avancent leurs idées sociales, économiques, etc. à travers des lettres ouvertes via la presse ou les réseaux sociaux. Certaines émanent aussi d'associations politiques, éducatives, religieuses, syndicales, etc.

### **La double dimension de la lettre ouverte**

De par sa nature, la lettre qui est un message écrit par un destinataire adressé à un destinataire désigné explicitement dans la lettre et le fait qu'elle soit ouverte au grand public exprime un paradoxe car elle est tout simplement destinée à un double destinataire:

- le premier qui peut être une personnalité à laquelle le scripteur ne peut jamais arriver si la lettre devrait emprunter la voie traditionnelle du courrier, la poste;

- le deuxième destinataire est bien entendu tout lecteur, qu'il soit responsable ou simple citoyen et qui est peut faire partie du subterfuge mis en place par l'auteur de la lettre ouverte. Ce qui nous fait dire que « *la lettre ouverte est un outil de communication bien plus subtil qu'il n'en a l'air. La première ruse, c'est la double dimension qu'elle recouvre. En effet, tout le paradoxe tient au fait qu'elle s'adresse à une personne en particulier, mais elle est ouverte à un lectorat bien plus immense* ». <sup>44</sup>

En effet, l'on peut se perdre dans la problématique du destinataire visé, le premier ou le deuxième. Il s'avère que l'auteur utilise une vraie diversion car ce qu'on pense qu'il est visé en premier ne l'ai pas au juste. « *La double dimension communicationnelle est donc une forme habile, car elle permet une prise à témoin, ce qui engendre une pression sur le destinataire premier* ». <sup>45</sup>

### **Le destinataire de la lettre ouverte**

Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, le destinataire immédiat pourrait être de diverses natures et de différents statuts. Le plus souvent, il est un responsable politique donc une autorité compétente pouvant alors répondre à la demande formulée par la lettre ouverte. Mais puisque le destinataire est double, le public des lecteurs, il peut interpeller n'importe quelle catégorie de lecteurs comme il peut désigner une catégorie bien définie de personnes concernées par la question traitée par la lettre ouverte comme les idées sociales, économiques ou philosophiques qui ne sont pas à la portée de tous.

### **Les intermédiaires**

Il est évident que la lettre ouverte n'est ouverte que parce qu'elle n'est pas fermée, secrète en quelques sortes comme dans la correspondance classique qui n'est destinée qu'à son récepteur mentionné nommément sur l'enveloppe. Ce récepteur est le seul habilité à l'ouvrir et le seul, en principe, habilité à la lire à moins que-

---

<sup>44</sup> *Lettre ou (ne) pas lettre : quand la lettre ouverte s'affirme*, <http://fastncurious.fr/2016/02/16/lettre-ou-ne-pas-lettre-quand-la-lettre-ouverte-saffirme/>

<sup>45</sup> Ibid.

lui-ci n'autorise d'autres à le faire. A vrai dire, sans publication, sans diffusion, il n'y a pas de lettre ouverte digne de ce nom.

Par conséquent, « *par définition, la lettre ouverte nécessite un support particulier, la presse. Ce relais est nécessaire pour que les destinataires en prennent connaissance. Cet intermédiaire constitue bien entendu un indice puissant* » qui caractérise la lettre ouverte.<sup>46</sup> Du côté de la presse, la lettre ouverte figure généralement dans une rubrique spécialement consacrée à ce type de correspondance appelée souvent "le courrier du lecteur." Mais avec les nouveaux moyens d'information, les NTIC, la lettre ouverte peut figurer aussi sur Internet.

L'auteur de la lettre ouverte opte souvent pour l'organe de presse qu'il soit d'une envergure locale, nationale ou même internationale ou pour les sites comme ceux des réseaux sociaux touchant dans les deux cas un grand public afin d'avoir un impact fort qui atteint bien entendu aussi bien le lectorat visé mais aussi le destinataire premier.

Dans ce genre de correspondance, le rôle de la presse ou plus récemment l'Internet est non seulement primordial mais vital, c'est l'essence même de la lettre ouverte.

### **Les caractéristiques de la lettre ouverte**

- Comme toutes sortes de correspondances, la lettre ouverte comporte ses propres caractéristiques. Elle est tout d'abord un **texte** souvent **engagé** puisqu'il défend une cause, il dénonce une situation inacceptable ou ouvre un débat politique, économique, philosophique, etc.
- L'auteur de la lettre ouverte milite donc en faveur d'une question envers laquelle il prend position et cherche l'adhésion des autres par son argumentation ou tous les stratagèmes utilisés.
- La lettre ouverte est aussi adaptée à son destinataire car il est appelé à la lire et par conséquent la comprendre après avoir identifié qu'elle le concerne en premier

---

<sup>46</sup> *La lettre ouverte* – Maxicours, Site web, [www.maxicours.com](http://www.maxicours.com) › cours › la-lettre-ouverte,

car elle lui est destinée particulièrement. Elle doit s'adapter aussi au lectorat public visé puisqu'elle doit les toucher aussi, les convaincre pour avoir leur adhésion à la cause défendue. Cette lettre doit aussi être conforme à des codes conventionnels précis dans sa forme la structurant, son contenu, respecter les étapes devenues classiques et enfin utiliser les formules obligatoires qu'elle doit comporter.

- Nous essayons de voir dans ce qui suit plus en détail, les différentes caractéristiques de la lettre ouverte:

### **L'aspect communicationnel**

La lettre ouverte représente une situation de communication complète comme toute situation d'échange bien qu'elle soit en différé. Cette situation de communication comporte un énonciateur, une intention d'énonciation et un destinataire. L'énonciateur est manifestement présent par les pronoms des premières personnes du singulier ou du pluriel "je/nous", les possessifs mon, notre, ma, mes, nos, etc., et d'autres formules renvoyant au scripteur de la lettre.

L'intention de l'énonciation renvoie à la visée communicative de l'auteur qui cherche à convaincre ou persuader par les différents types d'argumentation en recourant à l'éthos qui cherche l'adhésion du lecteur par la construction de l'image dans le discours, au logos qui joue sur la crédibilité du discours par l'utilisation des arguments logiques pour convaincre ou enfin le pathos ayant trait au rôle des émotions dans l'argumentation. Sachant que le pathos ainsi que l'éthos servent plutôt à persuader. Ces trois sortes de stratégies sont bien détaillées dans le premier chapitre de notre travail.

Rappelons enfin que le pathos, c'est-à-dire « *l'appel aux émotions qui constituent le type d'argument le plus utilisé dans la stratégie persuasive* »,<sup>47</sup> sera l'objet d'étude de notre travail, donc l'argument que nous cherchons dans les lettres ouvertes que nous étudions.

---

<sup>47</sup> *De quelques procédés argumentatifs dans les lettres ouvertes du journal*, op. cit.

### **L'aspect discursif**

Dans les lettres ouvertes, comme nous venons de le signaler, à maintes reprises, ce qui prime est le discours argumentatif qui se manifeste grâce aux différentes stratégies et ruses auxquelles recourt l'auteur de la lettre ouverte selon qu'il cherche à convaincre ou à persuader. Notre travail consistera donc à relever les indices de la situation de communication à la lumière de ce que nous avons expliqué dans "l'aspect communicationnel" puis à puiser dans l'argumentation les manifestations logiques (logos) ou émotionnelles (Ethos et pathos). Nous mettrons l'accent bien entendu sur le pathos qui est notre sujet de prédilection.

### **L'aspect formel**

Le texte élaboré par l'auteur de la lettre ouverte sera structuré en trois parties comportant chacune:

- la présentation des protagonistes de la situation succinctement.
- l'exposition claire de la problématique qui préoccupe l'auteur ou les auteurs de la lettre ouverte et la thèse défendue par le plaidoyer ou le réquisitoire. Parfois, il s'agit d'une simple situation qui pose un problème à régler. Ces points sont traités en introduction de la lettre.

Dans la deuxième partie de la lettre ouverte, le destinataire, au singulier ou au pluriel comme c'est le cas dans bon nombre de lettres en usage en Algérie chez les gens qui revendiquent souvent des droits basiques, essaie de se justifier et de convaincre ou persuader en faisant appel à la logique ou aux sentiments du destinataire. Une fois la thèse exposée en premier, l'argumentation élaborée, l'auteur de la lettre ouverte propose des solutions qui permettront éventuellement de débloquent la situation et résoudre le problème posé.

---

### **Du côté de l'expression**

Le langage utilisé par le rédacteur de la lettre ouverte est à la fois puisé dans le lexique soutenu surtout pour les sujets à débattre ou même le vocabulaire spécialisé comme pour le domaine de l'économie ou de la philosophie qui ont leur terminologie spéciale.

Cependant, comme la lettre vise aussi un public moins spécialisé qui doit pouvoir suivre le débat ou comprendre la situation, l'auteur de la lettre ouverte est dans l'obligation d'utiliser des expressions à la portée de son public.

### **L'aspect syntaxique et lexical**

Vu que le discours de la lettre ouverte est à dominante argumentative et puisque le texte construit constitue un engagement de l'auteur et un positionnement de sa part, les marques de **modalité** sont en vigueur. Ces formes de **modalisation** qui permettent au destinataire de marquer sa forte présence dans son texte sont multiples; l'auteur ne doit pas se priver de puiser de ce trésor très riche notamment en ce qui concerne le pathos.

### **La lettre ouverte, un discours hybride**

L'hybridation consiste en l'imbrication des genres discursifs autrement dit l'intrusion d'un discours dans d'autres. Dans celui de la lettre ouverte, plusieurs discours s'imbriquent: le discours épistolaire se mêle au discours journalistique; l'argumentatif s'ajoute à l'exhortatif, au narratif et au descriptif, etc. « *C'est une forme d'écriture, l'hybridation est la présence d'éléments hétérogènes dans un ensemble censé homogène.* ».<sup>48</sup>

Dès que le rédacteur décide d'écrire une lettre, il se trouve de facto dans l'épistolaire. A travers sa composition en ses différentes parties, la lettre ouverte offre à son auteur l'occasion tout d'abord d'exposer la situation en texte descriptif. Quand il présente et organise son argumentation, il se trouve dans l'argumentatif.

---

<sup>48</sup> Ahmed BOUALILI, *Hétérogénéité discursive et hybridation de l'écriture dans une œuvre romanesque de Tahar Djaout*, Synergies Algérie N° 07, 2009, pp. 201-211.

L'interpellation, l'appel lancé au destinataire direct, le met dans l'exhortatif. Le rédacteur peut se trouver aussi en train de raconter des scènes, des événements qui se sont produits, il va, à ce moment, utiliser le narratif. Sans oublier la double destination de la lettre qui contraint l'épistolier à manier le discours raffiné, scientifique avec le langage standard qui vise le public des lecteurs.


### **La composition de la lettre ouverte**

Grosso modo, la lettre ouverte comprend une thèse, des fondements et des procédés argumentatifs. Ces composants sont disposés dans une structure devenue conventionnelle.

Les différentes parties de ce document sont:

- un en-tête comportant la date, le lieu et l'objet de la lettre.
- le corps de la lettre qui se compose de l'argumentation, qui cherche à convaincre ou persuader à travers les stratégies et les procédés rhétoriques soigneusement choisis.
- A la fin de la lettre, le rédacteur mentionne le nom ou les noms des destinataires et la signature.

Après avoir évoqué les différents éléments du chapitre, comme les fonctions du langage, la communication, le genre épistolaire, la lettre et enfin la lettre ouverte, nous devons clore ce deuxième chapitre qui nous introduit dans l'aspect pratique de notre travail.



## **Chapitre 03 - Le pathos hybride au service du discours de la revendication citoyenne**



Dans les deux chapitres 01 et 02, nous avons essayé de construire le dispositif théorique de notre travail qui comprend deux éléments essentiels de l'argumentation à savoir: les stratégies argumentatives et les trois moyens de sa mise en application (le logos, l'ethos et le pathos).

Dans ce troisième chapitre intitulé « Le pathos hybride au service du discours de la revendication citoyenne », nous entamons l'aspect analytique de la recherche à travers l'analyse de corpus choisi à la quête d'un certain pathos hybride.

Ce travail nous permettra de répondre à notre problématique, à savoir: « *existerait-il un certain pathos hybride qui serait au service du discours de revendication citoyenne?* » en premier lieu. Puis « *qui doit être visé par la L.O en priorité?* », le destinataire direct ou le public comme témoin et moyen de pression.

Avant de commencer notre analyse, nous devons tout d'abord expliciter les éléments suivants:

### **La description du corpus d'étude**

Notre corpus comprend dix lettres ouvertes que l'on peut décrire au fur et à mesure. Chacune d'elles sera identifiée grâce à ses différents constituants qui sont :

#### **Les destinataires**

\*le ministre de la santé algérien,

\*le président de la république,

\*les autorités algériennes en général,

\*le wali,

\*le président de l'APC (le maire),

\*l'ambassadeur et les consuls de France en Algérie,

**- Les destinataires**

- \* un journaliste,
- \* Un médecin,
- \* Un simple citoyen,
- \* Des travailleurs,
- \* Une étrangère bloquée en Algérie,
- \* Un syndicat,
- \* Des ex-commerçants,

**Les thèmes traités**

- \* L'argumentation des salaires
- \* L'état de la médecine dans les hôpitaux
- \* Le chômage et ses conséquences
- \* La dégradation des routes
- \* Les conditions de vie lamentables
- \* la liberté de la presse en question.

**La méthode d'analyse adoptée**

La méthode qui nous permet de décortiquer les lettres ouvertes de notre corpus est descriptive au départ, analytique par la suite. Cette démarche se déroule en cinq étapes qui sont les suivantes:

### **L'aspect descriptif**

Nous commençons, tout d'abord, par relever les éléments de la situation d'énonciation qui comprend ce qui suit:

- Le destinataire et le destinataire
- Le média par lequel est publiée la lettre ouverte
- La motivation ou le mobile de l'appel lancé.
- la visée communicative du message

### **La dimension analytique**

Nous entamons ensuite notre analyse composée des points suivants:

Les stratégies argumentatives utilisées par l'auteur de la lettre ouverte pour convaincre ou persuader le destinataire,

Le pathos exprimé par les différentes formes à la disposition du rédacteur de la lettre,

Le logos mis au service du pathos,

L'ethos utilisé pour renforcer le pathos,

Enfin, la combinaison des trois outils nous permet de conclure éventuellement au pathos hybride.

### **L'analyse du corpus**

Les lettres que nous analysons seront nommés: Lettre ouverte N01, Lettre ouverte N02, ...etc.

Nous abordons, à présent l'analyse détaillée des lettres ouvertes.

## **Lettre ouverte N° 01**

### **La situation d'énonciation**

L'émetteur: le syndicat du groupe ETRHB lance "un appel de détresse".

Le destinataire: le président de la république: A. Tebboune.

Le média: Algérie-éco.com journal d'information indépendant sur Internet.

Le sujet traité: appel de détresse sur la situation désastreuse du groupe depuis plus de 8 mois.

### **La structure du texte de la lettre**

Cette lettre comprend 4 parties:

Dans la première partie, « *nous, représentants (...)* comme suit: »

L'auteur de la lettre présente la situation d'énonciation par: « *nous représentants syndicaux ...* », l'émetteur, la formule de politesse « *venons par la présente, vous lancer, Monsieur le président,..* », le destinataire: « vous », Monsieur le président.

Dans la 2<sup>ème</sup> partie, « *Non versement (...) 6 milliards de DA...* », L'auteur expose la situation vécue par les travailleurs qui consiste en l'arrêt du versement des salaires et la cessation des activités de l'entreprise.

Dans la 3<sup>ème</sup> partie, nous trouvons les arguments renforçant le but de cet appel « *afin de vous rendre sensible sur la situation désastreuse* ».

Le 1<sup>er</sup> argument: l'inquiétude pour l'avenir des travailleurs.

Le 2<sup>ème</sup> argument: la conviction que le redressement de la situation est possible grâce au soutien des autorités.

Le 3<sup>ème</sup> argument: la confiance exprimée en la réponse favorable du président.

Dans la dernière partie, l'auteur conclut son appel par la formule de politesse habituelle.

### **Les stratégies argumentatives**

#### **Le pathos exprimé par les auteurs**

Dans cette lettre le pathos est exprimé d'une manière explicite à travers les éléments suivants:

- l'auteur formule, le but de la publication de cette lettre en essayant dès la départ, de toucher la sensibilité du destinataire en lui disant: « *afin de vous rendre sensible...* ».
- La description de la situation vécue par les travailleurs en la qualifiant de « *dé-sastreuse* » et de durable « *plus de huit mois* ».
- Dans les arguments, il y a d'abord l'expression de l'inquiétude qui frappe les travailleurs, « *nous sommes très inquiets...* »
- Ensuite, la confiance que la situation trouvera un « *écho favorable auprès...* ».

Le pathos est exprimé aussi ouvertement à travers le champ lexical qui permet de provoquer les émotions du président en exposant les sentiments des travailleurs, les sentiments d'inquiétude mais en même temps de confiance.

#### **Le logos au service du pathos**

L'auteur, dans cette lettre, ne se contente pas de l'usage du pathos, il s'appuie aussi sur le logos grâce aux éléments suivants:

- Dans la 2<sup>ème</sup> partie de la lettre, il décrit la situation en termes de vécus réels comme: « *non versement des salaires depuis longtemps* » et l'arrêt total des activités de l'entreprise.

Cependant, même si la description de la situation fait partie de la réalité donc de la logique (logos), ces faits sont par eux-mêmes évocateurs de sentiments par leurs conséquences telles, la pitié, la victimisation, la souffrance, et la compassion.

Dans le 2<sup>ème</sup> argument, lorsque l'auteur dit qu'il est convaincu de la possibilité du redressement de la situation en évoquant les capacités de l'entreprise qui sont: « *le plan de charge, le capital d'expérience, les ressources humaines et matérielles* » qui sont des éléments logiques (donc logos) il apporte un appui à la confiance qui est susceptible de susciter la réaction favorable des pouvoirs publics.

C'est donc une stratégie qui s'appuie sur le côté émotionnel.

### **L'éthos à l'appui du pathos**

Ce même argument N°02 permet de donner une image positive de l'entreprise que représente ici le groupe syndical ou les travailleurs à travers:

- le plan de charge.
- le capital d'expérience.
- d'importantes ressources humaines.

Pour résumer, nous constatons que les auteurs de la lettre se sont appuyés sur un pathos dominant mais ont cherché appui sur le logos et l'éthos pour renforcer leur revendication auprès du Président de la république. Ce qui pourrait être donc appelé pathos hybride.

### **Lettre ouverte N° 02**

#### **La situation d'énonciation**

L'émetteur : le docteur Djamel Benmakhlouf.

Le destinataire : le ministre de la santé algérien.

Le média : Change.org, plateforme de pétitions en ligne.

L'objet de la lettre : l'état de la santé

### **La structure de la lettre**

Cette lettre ouverte se compose de 07 parties conventionnelles de tous les écrits de ce genre. Ce sont les suivantes :

La formule d'appel qui désigne le destinataire,

La motivation de l'appel lancé : « *je me permets de vous adresser (...) service des urgences* »,

La présentation de soi de l'émetteur par sa profession,

L'argumentation qui appuie l'appel.

Le but de l'appel : « *afin de réagir et agir dans l'urgence* » et « *afin de rétablir le citoyen algérien dans son droit aux soins* ».

La formule de politesse classique pour clore la lettre.

Des propositions de solutions : l'auteur invite le ministre de visiter l'hôpital en question par surprise. Régler le problème sérieusement en mettant en ouvre « un potentiel de connaissances et d'experts compétents.

### **Les stratégies argumentatives**

L'auteur, afin d'arriver à son but, qui ne consiste pas seulement à sensibiliser le destinataire mais aussi à le faire « *réagir et agir dans l'urgence* ». C'est la raison pour laquelle, il use de tous les moyens mis en sa possession par la rhétorique aristotélicienne pour convaincre par l'argumentation logique et pour persuader par l'usage de l'évocation et de la provocation des émotions.

### **Le pathos exprimé**

Le destinataire, dans le passage suivant : « *je n'ai pas imaginé un instant assister à un drame ...* », exprime son étonnement de l'existence d'une telle situation.

Il s'indigne par la suite de cette situation à travers un champ lexical exprimant la tristesse et la colère comme « *drame social extrême* », avec ce degré d'exacerbation et d'anarchie, « *un désespoir au quotidien* ».

Par la suite, l'auteur dénonce cette situation ouvertement : « *je vous écris par devoir de dénonciation* ».

L'auteur de la lettre utilise aussi la comparaison et l'exagération dans son argumentation en disant :

« *une dimension qui me dépasse et frôle de très près une folie, un cauchemar* ».

Il achève son argumentaire par une série de questions qu'il se pose sans attendre de réponses. Ce qui attire plus l'attention de destinataire le poussant effectivement à agir en conséquence en faveur de l'appel lancé.

La première question remet en cause la réforme hospitalière en comparaison avec cette situation dramatique.

La deuxième s'interroge sur le vécu du personnel de la santé dans une réalité qualifiée de « *champ de guerre ou des corps inertes et mobiles sont jetés, abandonnés* ».

La troisième question interpelle les autorités qui n'ont pas le sens des priorités en privilégiant « *un terrain de football et une piste d'athlétisme, au détriment du secteur sanitaire* ».

Toutes ces questions sont destinées à faire réfléchir le ministre de la santé et le poussent éventuellement à réagir.

### **Le logos au service du pathos**

Si le pathos est dominant dans ce texte adressé au ministre de la santé, l'auteur ne se prive pas d'user du logos. Etant convaincu que le pathos à lui seul n'est pas



suffisant, il doit aussi toucher l'aspect logique de l'instance concernée par l'émetteur.

Il décrit la situation qui prévaut en disant « *aux conditions désastreuses qui y règnent* »

Il demande au ministre de se rendre sur place à l'improviste pour prouver la véracité de son point de vue.

Cette description réaliste et cette invitation ne manquent pas de vocabulaire exprimant la douleur et les désolations telles que « *conditions désastreuses* », « *le calvaire du citoyen* », « *qui garde douloureusement la mort dans l'âme du fait lamentable désolant d'une journée très décevante* ».

Le logos est également mêlé au pathos dans l'expression de la confiance de l'auteur pour régler la situation en disant : « *il faut juste y croire et avec une bonne volonté, par une politique objective* », « *potentiel de connaissances, d'experts dans le domaine.* »

L'auteur, quand il essaie d'exprimer sa conviction, il est dans le domaine du logos mais l'expression de sa confiance dans la possibilité du règlement de la situation, le place du côté du pathos.

### **L'ethos au service de l'argumentation**

Le destinataire utilise succinctement l'ethos en se présentant à travers son métier et son expérience : « *médecin-dentiste de profession depuis 32 ans* ».

### **Le pathos hybride**

Nous constatons donc que l'auteur de la lettre ouverte utilise une argumentation à dominante affective mais il ne manque pas de la renforcer par une part de logique et de son image de soi positive.

Cela donnera, bien sûr, plus de poids à son appel lancé à l'adresse du ministre de la santé.

### **Lettre ouverte N° 03**

#### **La situation d'énonciation**

L'émetteur: Nora, une femme française en visite de famille à Annaba en Algérie

Le destinataire: Monsieur l'ambassadeur de France en Algérie et messieurs les consuls de France en Algérie.

Le média: Média Part, Site d'information francophone d'actualités indépendant.

Objet de la lettre ouverte: Le témoignage d'une femme française bloquée en Algérie à cause de la fermeture des frontières à cause de la pandémie du CORONAVIRUS, sous forme d'un appel de détresse aux autorités françaises.

Cette lettre comprend 04 parties:

#### **Présentation de la situation**

Dans cette première partie, l'auteur de la lettre expose la situation en la décrivant en détail en évoquant la date où a commencé le problème « *la fermeture de l'espace aérien planétaire* », les démarches prises par la concernée sans écho, la non faisabilité de la solution promise par les autorités françaises « *les Français sont éparpillés à travers le territoire algérien* » et les démarches administratives compliquées, le confinement et l'absence de transport en Algérie.

- La deuxième partie comporte l'argumentaire qui prépare à convaincre ou persuader le destinataire de l'appel. Celui-ci est constitué de deux questions que se pose l'auteure de la lettre ouverte qui expliquent bien la détresse dans laquelle se trouve la femme.

- Dans la première question, elle met en exergue trois éléments du problème qui sont insurmontables comme tout le monde le sait par évidence.

Le transport: « *Comment faire pour rejoindre l'aéroport Houari Boumediene*»,

L'incertitude quant au voyage « *un hypothétique vol* »,

« *L'aspect financier* ».

Dans la deuxième question, Madame Nora s'interroge sur le soutien vanté par les autorités de son pays dans des circonstances comme c'est le cas actuellement, « *Où est l'entraide solidaire?* »

Autrement dit, l'auteure signifie aux pouvoirs publics français que ces promesses longtemps répétées ne sont pas tenues.

La troisième partie contient l'appel de détresse lancé par la Française. Elle utilise les formules de politesse classique, « *Je vous prie de bien vouloir...* ». L'appel est accompagné par une proposition de solution qui consiste à « *faciliter mon retour soit par avion ou par bateau...* »

La dernière partie constitue la clôture de la lettre par la formule de politesse habituelle de la lettre administrative, « *respect et considération* ».

### **Les stratégies argumentatives**

#### **Le pathos exprimé**

- Le champ lexical des émotions: L'auteure utilise des expressions, des termes forts pour décrire la détresse vécue comme « *aucune nouvelle* », « *à 600 km de l'aéroport* », « *si on a de la chance* », « *hypothétique vol* », « *situation difficile* », « *réconfort et empathie* ».

- Le questionnement

Les trois difficultés exprimées dans la 1<sup>ère</sup> question qui sont la distance et l'inexistence de moyens de transport, le doute à propos du vol lui-même même si on arrive à surmonter le problème du transport et enfin les difficultés financières dénotent à elles seules la complexité de la situation dramatique dans laquelle se trouve

l'auteure de la lettre. Donc l'évocation de ces trois problèmes sont susceptibles de susciter la réaction des destinataires.

La deuxième question s'appuie sur les valeurs prônées inlassablement par les autorités françaises mais qui ne sont pas mises en pratique dans la réalité, « *l'entraide solidaire* », du réconfort et des marques d'empathie. L'auteur essaie, par ce rappel des valeurs, de toucher les affects des destinataires.

Donc la complexité de la situation (1<sup>ère</sup> question) et le rappel des valeurs non respectées servent à toucher le plus profondément possible les destinataires de la lettre.

Nous constatons ici, d'une manière indirecte une sorte de dénonciation de l'immobilisme, du laxisme, et l'irresponsabilité du gouvernement français à l'égard de ses citoyens.

Dans la partie « *clôture de la lettre* », l'auteure utilise la répétition d'une même idée comme une forme d'insistance lorsqu'elle dit: « *Je vous prie de bien vouloir me faciliter mon retour...* » puis elle reprend sous une autre forme « *Je voudrais rentrer chez moi...* ».

Enfin, la triple destination de l'appel, les diplomates, le gouvernement et les citoyens français qui vivent cette situation constitue une pression psychologique pour répondre dans les meilleurs délais à la revendication.

### **Le logos au service de l'argumentation**

Au début de la lettre, lorsque l'auteure décrit avec précision la situation douloureuse et en détail (la date, le blocage, la cause, les démarches administratives, l'absence de nouvelle), c'est une réalité qui est exprimée. Cela fait partie de l'aspect logique de la requête permettant de convaincre le destinataire.

Le logos s'exprime aussi en plein pathos à travers la première question qui présente des faits constitutifs de la réalité complexe comme nous l'avons expliqué

précédemment, à savoir, le transport manquant, le vol incertain et les difficultés financières.

### **Le pathos hybride**

Cette lettre ouverte utilise simultanément les deux moyens d'argumentation, le logos et le pathos, pour ne pas se contenter de convaincre le récepteur de l'appel mais il s'agit de la persuader également, à travers le lexique des émotions, les questions de dénonciation, le rappel des valeurs et l'insistance.

La combinaison du pathos dominant et du logos constitue le pathos hybride recherché et visé par notre travail.

### **Lettre ouverte N° 04**

#### **La situation d'énonciation**

L'émetteur: un citoyen algérien appelé Hafiance Hachemi.

Le destinataire: les autorités algériennes désignées par « *ceux qui nous gouvernent* ».

Le média de publication: Le Quotidien d'Oran du 17 juin 2006.

L'objet de la lettre: « *Salaires insuffisants et chômage en Question.* » Appel de détresse qui attire l'attention des pouvoirs publics sur la situation sociale des populations et plus particulièrement les jeunes.

#### **La structure de la lettre**

Ce discours adressé au gouvernement est réparti en six parties.

- Dans la 1<sup>ère</sup> partie, le destinataire de la lettre ouverte décrit en détail la situation qui l'a poussé à lancer son appel de détresse, la situation de tous les agents de la fonction publique en général et des retraités en particulier est très grave, à cause des salaires et des pensions qualifiés de maigres économies.

- Dans la deuxième partie, il pose une série de questions sur cette situation dramatique, partie qui est elle-même subdivisée en deux: la première concerne les salaires et la deuxième s'intéresse au chômage.

Ces questions évoquent les points suivants:

- \* la honte de la retraite de misère,
- \* l'augmentation des salaires ne s'applique pas aux retraités,
- \* le rôle des syndicats en Algérie,
- \* L'ingratitude de l'administration,
- \* la raison de la corruption comme conséquence directe.

La deuxième série de questions concernent le chômage évoquant les points suivants:

- \* le sort des « *certaines de milliers de chômeurs* »,
- \* les écoles de formation professionnelles complètement « *dépourvues d'ateliers* » et de professionnels,
- \* tirer profit des entreprises étrangères dans la formation des jeunes,
- \* le manque de formation dans différents secteurs,
- \* l'exploitation des prisons pour la formation des jeunes incarcérés pour leur insertion sociale,
- \* les raisons de la fermeture d'entreprises et le licenciement des travailleurs.

- Dans la troisième partie et entre les deux séries de questionnement, l'auteur insère pour rappel un certain nombre de valeurs comme l'équité, la bienfaisance, l'assistance aux proches, la pleine mesure et le poids exact.

- Dans la quatrième partie, il propose des solutions capables de résoudre la situation à ses yeux.

Parmi ces propositions nous citons:

\* la révision de la politique économique et sociale du pays qui est à présent « *préjudiciable et dommageable* »,

\* conserver la dignité des jeunes à travers un emploi et un salaire « *juste et suffisant pour vivre* » et l'arrêt des augmentations des impôts et des prix.

- Dans la cinquième et la dernière partie, le rédacteur de la lettre lance un avertissement aux gouverneurs en cas de manquement à leur devoir en évoquant les conséquences néfastes sur le pays. Il dit que « *si (...) les Algériens manifesteront leur ras-le-bol* », il ajoute en disant que « *déjà le mécontentement est général et perceptible* » et évoque enfin l'éventualité « *d'une explosion sociale nationale* ».

### **Les stratégies argumentatives**

Pour appuyer ses revendications, l'auteur de la lettre use du pathos et du logos.

#### **Le pathos exprimé**

Le champ lexical du désastre

Le destinataire ne manque pas de termes et d'expressions qui montrent une situation désastreuse, tels que : très grave – la cherté du coût de la vie – maigre économie – une honte – une retraite de misère – réduits à cet état de pauvreté – une mesure indigne et injuste – une forme d'ingratitude – une pratique inéquitable – les fléaux sociaux – la mendicité et la violence, la drogue, la prostitution, la corruption et les détournements.

Ces termes et expressions forts et bien choisis sont mis en valeur pour provoquer les sentiments non seulement du destinataire direct mais aussi des lecteurs de ce message.

### **Le questionnement**

Les douze questions sont évoquées par l'auteur de l'appel de détresse générale sont là pour dénoncer cette situation dramatique. Il critique entre autres, la politique économique et sociale qui mènera à des conséquences graves :

\* le laisser pour compte des jeunes sans emploi, ni formation, et ses conséquences graves.

\* le chômage et ses répercussions.

### **Les valeurs**

Pour plus de persuasion, l'auteur rappelle les valeurs que doit respecter un gouvernement à la lumière de la religion musulmane. Un responsable ne peut, selon le destinataire de la lettre, que répondre favorablement à l'appel, lorsqu'on fait appel à sa croyance religieuse et ses références morales et culturelles, sans oublier l'universalité de ses valeurs qui doivent toucher les émotions de tout un chacun, comme la justice, la bienfaisance et l'assistance sociale.

### **Le logos au service du pathos**

La description de la réalité qui prévaut permet de présenter des faits concrets et qui, par conséquent, servent à convaincre le destinataire. Cependant, l'emploi de mots et d'expressions exprimant des sentiments suscitent bien entendu les émotions des destinataires et surtout les émotions des destinataires et surtout les lecteurs de la lettre via le journal, comme la tristesse, la colère, l'injustice, le désespoir et l'inquiétude.

### **Le pathos hybride**

Nous constatons, que, tout au long de ce message, le pathos est dominant. Cela est une visée délibérée du rédacteur. Mais, il a vu nécessaire de s'appuyer sur l'évocation des faits réels comme la description de la réalité et la démonstration par déduction logique lorsqu'il présente ses faits concrets avec les conséquences qu'ils



engendrent. Cela fait appel à la logique et donc au logos. Ce logos est renforcé par l'utilisation de termes de sentiments donc le pathos.

De plus, l'usage des questions évoquent elles-mêmes la réalité, l'évocation des valeurs culturelles et universelles et surtout l'avertissement de la fin de la lettre sont un appui fort qui fait appel à l'affectif des destinataires. Cela fait partie du pathos donc.

Le logos mêlé au pathos au sein du discours nous permet de dire que l'auteur use d'un pathos hybride.

## **Lettre ouverte N° 05**

### **La situation d'énonciation**

L'émetteur de la lettre: Nour El Yakine FERHAOUI, qui est qualifié comme « *un chômeur désespéré* ».

Le destinataire: le Président de la République.

Le média: le Quotidien d'Algérie.

L'objet de la lettre

Cette lettre est motivée d'abord, selon son rédacteur par la situation dramatique dans laquelle il se trouve en compagnie de la majorité des jeunes algériens « *je suis confronté à une nouvelle muraille administrative* ».

A travers ce message, il cherche à informer le président de la république de « *la désastreuse situation* » vécue par un jeune « perdu et désemparé », et « *des multiples cas de dysfonctionnement et des mauvais comportements* » des responsables. Il veut aussi « *sensibiliser* » le président et les autorités en général de la situation.

Ce message est constitué de 4 parties:

Dans la première partie, l'auteur dresse le constat de la réalité qui était le mobile de ce message. Cette situation réside dans le chômage en général des jeunes algériens et la « *précarité* » dans laquelle ils se trouvent suite à cela. Mais en particulier, il se plaint de la « *véritable muraille administrative à laquelle ils sont confrontés constituée par d'incompétents responsables, symbole de mauvaise gestion* » représentée surtout par l'ANEP, le pôle administratif oranais.

Dans la deuxième partie, il interpelle le président de la république en lui rappelant ses promesses et les valeurs prônées, comme la liberté d'expression, le droit de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions.

Dans la troisième qui commence par une question qui laisse entendre que l'auteur de la lettre est désemparé et désespéré, en expliquant dans les détails les raisons de ce désespoir. Il dit par exemple: « *Mes lettres ... n'ont rien fait bouger* ».

Dans la quatrième partie, il exprime ses émotions négatives engendrées par sa situation désastreuse comme le regret « *je regrette le jour où j'ai quitté le Canada ...* », la tristesse « *j'ai envie de pleurer* ».

La lettre se termine par la formule de politesse habituelle « *Monsieur le président de la république, recevez les humbles sentiments ...* ».

## **Les stratégies argumentatives**

### **Le pathos exprimé par le rédacteur**

#### **Le champ lexical des émotions**

L'auteur de la lettre utilise, pour convaincre le destinataire principal et les lecteurs du média, un vocabulaire riche relevant des émotions comme:

Cela me touche – notre société nous rend malade- pour empoisonner nos vies – perdu et désemparé – très mécontent – exprime le malaise – le calvaire que j'endure – malheureusement – la souffrance et la douleur – l'incertitude de mon devenir – je regrette – j'ai envie de pleurer.

### Les figures du style

L'auteur exprime aussi ses sentiments par certaines figures de rhétorique comme: muraille administrative – administration infectée – rabat-joie –. L'auteur compare l'administration à une muraille qui bloque toute solution allusion à la bureaucratie. Cette même administration est comparée à une personne malade. L'auteur, enfin est comparé à un rabat-joie par les responsables car il les dérange.

La personnification est utilisée dans « *l'humanité se meurt* » faisant allusion à l'état d'esprit dans lequel se trouve le pouvoir qui devait être sensible à l'appel des populations.

Dans l'expression « *mon aboiement* », l'auteur se compare à un chien qui aboie sans être entendu par les concernés.

Les **adverbes** des sentiments sont utilisés aussi: « *Honnêtement* », « *malheureusement* », « *gravement* ».

Contrairement au questionnement très riche dans les lettres précédentes, dans ce message l'auteur se contente de se poser une seule question qui résume la gravité de la situation de l'auteur le présentant comme un chômeur désemparé.

Les passages qui suivent explicitent en détail cette situation: « *mes lettres, mes articles, mes cris ... n'ont rien fait bouger* » – « *n'a bouger le moindre doigt* » – « *je ne sais plus à qui me vouer* » – « *la spirale du chômage* ».

Il exprime son état aussi par l'ironie pour renforcer cette situation, « *je ne pouvais ni pleurer, ni penser ..., ni tenter l'exil, ni songer à m'asperger d'essence et m'allumer* ».

### Les valeurs

Le rédacteur, pour plus de persuasion par le pathos, rappelle aussi les valeurs prônées, en principe par toute autorité « *l'intégrité, l'intelligence et l'énergie* ».

- L'étonnement est d'usage également à travers "je me sens comme" étranger dans son propre pays."

### **Les sentiments**

- Le sentiment d'inquiétude apparaît dans des expressions comme « *la cruauté, la lâcheté* », « *...ont gangréné la société* », « l'incertitude de mon devenir, « *environnement infecté* ».

### **Le logos au service de pathos**

Le constat de la réalité bien qu'il appartienne au domaine de la conviction et donc au logos, est plein de termes appartenant au domaine des sentiments: « *injustice* » – « *désastreuse situation* » – « *dysfonctionne gravement* » – « *pauvre chômeur et le SDF que je suis* », etc.

### **Le pathos hybride**

Ce message est très riche de pathos. Ce pathos bien qu'il soit très dominant, l'auteur ne manque pas d'user du logos pour arriver à son objectif derrière cette lettre ouverte.

## **Lettre ouverte N° 06**

### **La situation d'énonciation**

L'émetteur : Madame Leïla Aslaoui-Hammadi ancienne ministre.

Le destinataire : Monsieur le président de l'APC de Staouéli.

Le média : le Soir d'Algie, Quotidien francophone Algérien.

L'objet de la lettre : entretenir le Pr. De l'APC sur « *l'état de clochardisation de Staouéli et les communes avoisinantes* ».

Le mobile : les tentatives de rencontrer sans succès du Pr APC de la commune.

### La structure de la lettre ouverte

Elle comprend trois parties.

La première partie de la lettre consiste en un constat de la réalité de cette commune. L'auteur décrit en détail l'état dans lequel se trouve cette localité qui est qualifiée de :

*« L'état clochardisation - les rues sont sales - aux odeurs pestilentielles » - « le marché couvert est repiquant » - les trottoirs occupés par les commerçants - les feux de signalisation défailants - inexistence de salle de cinéma et de bibliothèque, etc.*

Dans la deuxième partie, elle se pose une série de questions qui ne demandent de réponses. Elles explicitent en plus la situation dans laquelle se trouve la commune. Ces questions mettent en avant les éléments suivants :

- la fonction exacte du Pr APC, *« que faites-vous donc? »*,
- le stationnement impossible en raison du désordre,
- la circulation difficile *« qui en est la cause? »*,
- les commerçants occupant les trottoirs, *« où marchent les piétons ? »*,
- *« pourquoi l'absence de maison de jeu, de cinéma, de bibliothèque. Comment redynamiser la ville ? »*.

A travers ces questions, l'auteur cherche à détailler plus le constat déjà fait au début de la lettre.

Dans la troisième partie, le destinataire du message rappelle la valeur principale à laquelle doit se conformer un élu local faisant partie de son contrat d'élection.

*« Accepter un mandat électif, c'est accepter d'affronter les problèmes. »*

## **Les stratégies argumentatives**

### **L'argumentation par le pathos**

#### **Le champ lexical**

Le constat, bien qu'il fasse partie de l'argumentation logique, contient des mots et expressions caractérisant la situation dramatique de la commune susceptibles d'interpeller les responsables, comme :

*« L'état de clochardisation - la saleté des rues - aux odeurs pestilentielles - le marché couvert est répugnant de saleté - un manque d'hygiène - ville touristique qui agonise - un spectacle affligeant, horrible ».*

#### **Le questionnement**

Les cinq questions autant elles complètent le tableau désolant de la Staouéli, autant elles constituent une interpellation directe qui s'adresse et donc touche le responsable visé le Pr APC. Les détails, nous les avons déjà cités dans le passage sur les questions.

#### **Les sentiments exprimés directement**

##### **L'étonnement**

*« Que faites-vous donc ? »*, constitue formellement une question mais cache une exclamation. Après tant de désordre, de désorganisation et de manquement, l'auteur s'interroge sur ce que fait ce responsable.

##### **L'attachement**

Au début du constat dressé de la situation, le destinateur tient à exprimer son amour à sa petite ville et son attachement à ses habitants.

##### **Le respect**

Au début de la lettre, l'auteur tient aussi à rassurer le Pr. APC de son respect et qu'elle ne cherche pas « *la polémique ou à nuire à sa réputation.*

Le regret

L'auteur regrette qu'elle n'a pas pu obtenir un entretien direct avec le maire, c'est la raison pour laquelle elle se trouve dans l'obligation d'écrire une lettre ouverte.

Nous pensons, le commencement de la lettre par l'expression du respect et du regret permet de faire une place favorable à une écoute positive et une lecture attentive du message. Tout cela explique la bonne intention de la rédactrice de la lettre. Ce qui permet une réaction positive du récepteur.

Les sentiments d'étouffement et d'insécurité

Le tableau sombre brossé par l'auteure de la lettre aura pour conséquence négative inéluctable un sentiment d'étouffement à cause de la désorganisation, des odeurs des saletés et un sentiment d'insécurité à cause du désordre dans la circulation et l'occupation des trottoirs par les commerçants.

Le sentiment d'humiliation pourrait venir du comportement irresponsable des fonctionnaires et du P.APC, « *vous êtes absent, vous êtes en réunion, vous n'êtes pas encore arrivé à votre bureau, des agents de l'APC (...) chargés de faire barrage à vos administrés* ».

**Les figures de style**

**La comparaison**

Pour donner plus de poids à l'argumentation, la rédactrice de la lettre use de diverses sortes de comparaison comme dans « *Staouéli (...) va bientôt devenir un nid à bactéries* ».

Parmi les comparaisons, nous constatons des personnifications comme dans « *Staouéli croule sous les immondices* », la commune est ainsi comparée à une per-

sonne affaiblie par les maladies au point de tomber, de ne plus pouvoir tenir, et « *Staouéli ville touristique agonise* », donc comme une personne qui est sur le point de mourir.

### **La répétition et l'insistance**

La valeur rappelée est dite avec insistance pour montrer son importance dans ce genre d'occupation, « *accepter...c'est accepter... des problèmes* ». L'acceptation du poste est égale à l'acceptation des problèmes. Le mot problème est lui aussi répété par l'expression « *tous sans exception* ».

L'expression de l'argumentation par le moyen d'une dominante de Pathos, n'exclut pas, comme dans les lettres précédentes, le recours au logos à travers la description précise et détaillée de la situation, comme c'est le cas dans le constat de la réalité ou à travers le questionnement. C'est qui fait que le logos se confond au pathos.

Nous constatons même que l'auteure, lorsqu'elle se présente comme « *ancienne ministre* », tente de se représenter par une image positive qui ne pouvait que faire un écho favorable chez le maire.

### **Le pathos hybride**

Comme nous venons donc de l'explicitier, les trois outils combinés (éthos, logos et pathos) avec une dominante de pathos, constituent ce que l'on peut appeler un pathos hybride.

### **Lettre ouverte N° 07**

#### **La situation d'énonciation.**

L'émetteur de message : les ex-commerçants des quatre chemins Béjaïa.

Le destinataire. Mr Hattab. Mohammed ex. wali de Béjaïa et ministre actuellement.



Le média : Liberté, quotidien national d'information.

### **La motivation de la lettre**

Les commerçants, au début de leur lettre ouverte, citent leur mobile par ceci :  
*« les locaux ont été démolis pour permettre l'achèvement des travaux de l'échanger »*  
sans que le wali en question ne tienne sa promesse de les payer en échange de cela.

### **L'objectif du message**

Les commerçants veulent *« faire part de la détresse dans laquelle (ils sont) plongés »*.

### **La structure du texte**

Le texte se compose de 4 parties :

Dans la première, les auteurs présentent les faits tels qu'ils se sont produits. Ils sont tout d'abord du nombre de 54, donc c'est un nombre important en plus des certaines de travailleurs sous leur tutelle et les familles qu'ils nourrissent, ces commerçants ayant accepté de faire concession *« pacifiquement, de leurs locaux dans lesquels ils ont travaillé plus de quarante ans »*.

Ils décrivent ensuite la situation dramatique dans laquelle ils se trouvent.

Dans la deuxième partie, ils s'interrogent, à travers cinq questions successives sur :

- Les responsables de leur situation tragique,
- Les engagements non tenus,
- Les locaux prévus en échange,
- La promesse non tenue,
- Les limites de leur patience.

Dans la troisième partie, ils font rappeler aux autorités quelques valeurs en la matière comme la confiance, L'honnêteté, le respect et l'engagement, la fierté, la gratitude.

Dans la quatrième et dernière partie, ils proposent à l'ex-wali, devenu ministre de la jeunesse et des sports, la solution qui consiste à les aider pour la restitution de leurs droits.

La lettre commence par la situation d'énonciation et s'achève par la signature sans passer par la formule conventionnelle de politesse, signe peut-être de leur colère.

### **Les stratégies argumentatives**

#### **Le pathos exprimé**

#### **Le champ lexical**

Les auteurs, pour persuader leur destinataire utilisent un vocabulaire fort, décrivant leur vie dramatique tels que: *la mort dans l'âme, des SDF commerciaux, une précarité à la limite de la mendicité, notre tragique situation, cet abandon, cette humiliation, les ex-commençants.*

#### **Les questions**

Quand on argumente par questionnement, le moyen de pression est plus fort pour interpellé et toucher l'interlocuteur. Les commençants, qui ne le sont plus, le préfixe « ex » étant révélateur de la situation qui a complètement changé, ayant perdu leur statut précédent et donc leur situation confortable, se posent beaucoup de questions qui relèvent des éléments suivants: -Ils croient à l'inexistence même de responsables qui veulent bien s'occuper des citoyens et des plus importants vu leur activité et par là, leur place dans la société comme les commerçants qui monopolisent la vie économique et sociale, et quand il existe des autorités, leur engagement n'est plus là. S'ajoute à cela, l'inexistence même de ce qui est était promis « *les locaux prévus à ...* ».

La dernière question s'apparente à une menace à peine voilée puisqu'ils veulent signifier indirectement que leur patience a des limites, surtout qu'ils font preuve de dignité et de calme dans leur acceptation du projet en échange des promesses qui leur ont été faites.

### **Le rappel de valeur**

Le poids des valeurs pèse également dans la persuasion puisqu'elles constituent des références morales à la société donc une forme de pression psychologique aidant à la persuasion et par conséquent à agir sur le destinataire et éventuellement le faire réagir.

Les valeurs évoquées sont: « *vivre dignement* », « *saine activité* », « *pacifiquement* », « *dans le calme* », « *fait confiance* », « *la sincérité* », « *de labour* », les engagements, la solidarité.

### **Les figures de style**

#### **La comparaison**

Les auteurs, pour montrer sa grande détresse et son étendue à beaucoup de gens, la compare à une mer dans laquelle sont plongés les concernés, dans « *la détresse dans laquelle nous sommes plongés* », les enveloppant comme l'eau.

La mort dans l'âme constitue une métaphore faisant allusion à la grande tristesse des commerçants les prenant pour des morts.

« *Nous sommes devenus des SDF commerciaux* » est aussi une métaphore comparant ces personnes à des gens sans domicile fixe, vu qu'ils ont perdu leurs locaux et ils n'ont pas obtenu d'autres en échange. C'est qui ajoute à la gravité de la situation.

« *Il est notre avocat* » est une métaphore comparant le responsable à quelqu'un qui se charge de défendre leur cause.

### **Les sentiments exprimés**

La confiance et la sincérité dans « *Nous avons fait confiance aux autorités de l'Etat et à la sincérité dans nous nouveaux élus locaux* ».

L'étonnement est exprimé fortement à travers les interrogations posées sur les différents éléments qui constituent le constat de cette réalité.

### **L'ethos au service du pathos**

Les auteurs de la lettre ouverte présentent d'eux-mêmes une image positive permettant de peser sur la balance de la persuasion du destinataire de ce message grâce aux expressions suivantes:

« *Nous (...) faisons vivre dignement nos familles et certaines de nos travailleurs.* »  
Ils mettent en relief une de leur qualité, la dignité et leur participation positive à l'économie du pays.

Dans « *grâce à nos saines activités* », ils mettent en avant une autre qualité de leur travail.

Une autre qualité est mise en exergue aussi « *avons accepté pacifiquement et dans le calme ...* » et « *avons même coopéré,* » signifiant que ce sont des gens pacifiques et coopératifs.

### **Le logos au service du pathos:**

Comme c'est le cas des autres lettres déjà analysées, la description de la réalité disséminée partout dans la lettre constitue des faits palpables donc visant la logique qui permet de renforcer la persuasion grâce à la conviction.

### **Le pathos hybride**

Nous constatons, en effet que le pathos est dominant mais mêlé et appuyé par l'éthos et le logos, il devient alors hybride.

## **Lettre ouverte N° 08**

### **La situation d'énonciation**

Le destinataire: Monsieur le wali de Sidi Bel Abès

L'émetteur: BOUDDOU Mohammed, maître de conférence à la faculté de droit, avocat, vice président de la Ligue Algérienne des Droits de l'homme (LADH).

Le média: JCA, Quotidien national d'information.

La motivation de la lettre ouverte

L'auteur dit qu'il est encouragé à écrire cette lettre du fait de « *l'aptitude à écouter* » du wali et de son « *investissement dans la chose publique* ».

L'objectif de l'appel

L'auteur rappelle à l'invention de l'ex-wali « *un fait* » susceptible de porter atteinte à la crédibilité de l'Etat aux yeux des citoyens.

### **Les différentes parties du texte**

La première partie consiste à présenter les faits sur lesquels repose ce message. C'est le constat de la réalité.

Dans la deuxième partie, il exprime son étonnement et sa sidération de ce qui se déroule à travers des faits contraires à la loi et au droit. Cette partie comprend cinq questions.

Dans la troisième partie, le rédacteur de la lettre rappelle un certain nombre de valeurs susceptibles de faire du poids dans son argumentation.

La lettre s'achève par la formule de politesse et la signature de l'émetteur de la lettre.

### **Les stratégies argumentatives**

### **Le pathos exprimé**

Le champ lexical des sentiments

« *Marié à une handicapée, trainent d'un lieu à un autre, la déprime et l'abattement, sa déception* », ces expressions sont susceptibles de susciter la réaction du destinataire.

Le questionnement

L'auteur exprime son étonnement vis-à-vis des faits présentés et ajoute des détails à la situation de détresse vécue par le concerné et ses répercussions sur la crédibilité de l'Etat de droit en Algérie.

A travers des questions de 01 à 05, il dénonce le mensonge, le non respect par l'administration du droit et de la loi et l'abus d'autorité à l'égard du citoyen.

Les sentiments exprimés

Comme nous l'avons annoncé précédemment, dans la partie « Constat de la réalité » où l'auteur relate les faits constituant la situation de détresse dans laquelle se trouve la personne en question et sa famille, il utilise des termes forts suscitant les émotions comme: *handicapées, la déprime et l'abattement, la déception, la violation de ses droits, femme tétraplégique ...*

L'étonnement s'exprime par les questions posées

### **Les valeurs**

Le rappel des valeurs comme références universelles, culturelles et sociales permettent aussi de renforcer l'argumentation par persuasion exprimé par l'auteur.

Les valeurs rappelées ici sont celles de:

- La mise en cause de la crédibilité des pouvoirs publics « *Le plus grave, c'est la mise en cause de la crédibilité de la justice* »,

- le foi, en la justice et son respect. « *Mr Abid (...) a choisi d'aller vers la justice (...) il se pliera ...* »,
- la décision de justice restituant le droit qui réjouit le citoyen. « *Je viens d'apprendre (...) une décision qui nous réjouit* »,
- l'évolution tardive mais positive des droits de l'homme dans le pays.

### **Les figures de style**

- « *Après avoir tapé à toutes les portes* » est une comparaison avec quelqu'un qui a usé de tous les moyens qui lui permettent de recouvrer son droit. »
- « *applaudir un citoyen* » constitue une métaphore utilisées dans le sens de se réjouir, d'encourager et de féliciter un citoyen lorsqu'il fait une bonne action comme on applaudit un acteur ou un chanteur.

### **Le logos au service du pathos**

L'auteur se présente à travers ses différents statuts en tant que « *maître de conférence* », donc enseignant universitaire, et en tant qu' « *avocat* » donc homme spécialiste du droit et enfin en tant Vice Président de la Ligue Algérienne des Droits de l'homme. Ce qui forme un ethos qui appuie l'argumentation de l'auteur par le pathos dominant.

### **Le pathos hybride**

Le pathos constituant la dominante de l'argumentation est combiné au logos et à l'ethos comme nous l'avons détaillé précédemment.

### **Lettre ouverte N° 09**

#### **La situation d'énonciation**

L'émetteur de la lettre : un citoyen algérien de Jijel

Le destinataire : Mr le wali de Jijel

Le média : l'Echo de Jijel actualités du pays de Babors

L'objectif de l'appel

L'auteur de la lettre a écrit son message pour « *informer non sensibiliser* » le wali sur « *la situation catastrophique* » vécue par la population de la wilaya en question.

**La motivation de l'envoi**

L'ambiance inquiétante que connaît la ville et les promesses non tenues.

**Le constat de la situation**

L'auteur brosse un tableau sombre de la situation dans la ville. Il cite les détails suivants :

- Les routes dégradées ainsi que les chaussées,
- Les conséquences de cette dégradation,
- La circulation impossible des voitures et des personnes,
- La poussière crève les yeux, la boue amoncelée,

Les ruelles endommagées.

**Les stratégies argumentatives**

**Le pathos exprimé**

**Le champ lexical**

Le destinataire qualifie la situation dramatique vécue par un vocabulaire adéquat à cette réalité. En résumé d'abord, il dit que la situation a atteint un stade alarmant et angoissant. Ce sont donc des termes qui dénotent des sentiments profonds de tristesse et d'inquiétude. Les mots qui viennent après sont là pour étayer cette caractérisation comme : *dégradation, impossible crever les yeux, emprisonner, endommagées, l'ambiance inquiétante, en vain, très mécontent.*



Le vocabulaire de la colère et de l'inquiétude est susceptible, selon la visée de l'auteur, de faire réagir le wali bien qu'il dise qu'il ne vise pas à le sensibiliser mais de se contenter de l'informer.

### **L'expression des sentiments**

Les termes directs et clairs sont : « *je suis très mécontent* »

- Donc le sentiment de départ est le mécontentement.
- Le sentiment d'abattement ou de faiblesse morale s'exprime par « *les conditions du quotidien ne sont plus supportables* ».
- L'inquiétude est exprimée par « *l'ambiance est inquiétante* ».
- L'expression « *en vain malgré toutes les promesses* » signifie l'état de désespoir du destinataire qui s'exprime au nom des populations de la wilaya.

### **Les figures de style**

La personnification est exprimée par le passage « *la poussière se lève pour crever les yeux* » et « *la boue s'amoncelle pour emprisonner les gens* ».

Une expression connotée exprime aussi le désespoir complet à travers « *légué aux calandres grecques* ».

### **Les parties du texte**

Dans la première partie, l'auteur constate les faits dramatiques de la réalité « *les routes dégradées* » et ce qu'elles engendrent comme situation catastrophique.

Dans la deuxième partie, il fait des propositions pour débloquer cette situation.

L'auteur appelle le wali à fixer des délais fixes pour la concrétisation des doléances des populations à propos des « *aménagements urbains* », « *de l'enseignement de la santé* » et d'autres dossiers en suspens.

### **L'ethos au service du pathos**

Dans le passage « *je vous écris comme (...) de notre ville agréable* », le destinataire de l'appel lancé présente de lui-même une image positive pour donner plus de poids à son argumentation par persuasion (donc pathos).

Les termes utilisés sont : citoyen, curieuse, ouverte, habitant, un citoyen qui veut informer et aider au progrès, donc un citoyen responsable.

### **Le logos au service du pathos**

La description de la réalité dans la partie « constat de la réalité » est pleine de mots et d'expressions qui suscitent les émotions du destinataire et des lecteurs du message donc qui appuie le pathos.

### **Le pathos hybride**

Le cumul entre le logos, l'ethos comme appuis au pathos à des fins de persuasion nous mène à ce que nous avons appelé le pathos hybride.

L'appel s'achève par la forme de politesse conventionnelle de ce type de lettre administrative « *agréer, monsieur le wali, l'expression de mes sincères salutations* ».

## **Lettre ouverte N° 10**

### **La situation d'énonciation**

L'émetteur du message : Zahir MEHDAOUI , journaliste et syndicaliste

Le destinataire : le président de la république

Le média : L'express DZ

Le sujet traité : la liberté de la presse en Algérie et la protection des journalistes

### **La motivation de la lettre**

Le mouvement populaire le Hirak du 22-02-2019

### **Le mobile direct**

La pression exercée sur les journalistes et la censure

### **Les différentes parties de la lettre ouverte**

Le constat de la réalité

L'auteur brosse un tableau sombre de la situation vécue par la presse et les journalistes en fonction des périodes suivantes :

Durant la décennie noire, *« la presse a payé un lourd tribut, des journalistes, assassinés ou emprisonnés, les journaux censurés »*.

Pendant l'ère Bouteflika, la presse est toujours muselée et les journalistes menacés contrairement à la loi et aux promesses de l'Etat.

Après « la révolution du 22 février 2019 »

La même politique est appliquée contre les journalistes qui couvrent le Hirak.

Dans la deuxième partie, l'auteur passe en revue les doléances et les revendications permettant de régler la situation de la presse dans notre pays.

La situation de la presse dans notre pays.

Nous constatons que cette lettre a transgressé les conventions de ce type d'écrit en omettant les formules de politesse à l'ouverture et la fermeture de cette lettre.

## Les stratégies argumentatives

### Le pathos exprimé

### Le champ lexical

L'auteur de la lettre, tout au long de l'écrit, utilise des termes qui expriment la colère et la dénonciation de la situation désastreuse de la presse comme : journalistes et professionnels assassinés, journalistes emprisonnés, épisodes d'injustices ineffaçables, décédé en prison, l'emprisonnement de journaliste, la censure, la diffamation, fausses informations, sans état d'âme, derrière les barreaux.

### Les sentiments

La colère est présente partout dans le texte qui transparaît à travers le vocabulaire déjà cité.

L'injustice est exprimée directement par des mots qui décrivent la situation comme l'assassinat de journalistes ou leur emprisonnement mais directement aussi par « *des épisodes d'injustices ineffaçables* ».

### Le sentiment de mépris

Ce sentiments apparaît clairement à travers des mots et des expressions qualifiant certains comportements des institutions officielles et certains professionnels de la presse comme : « *la pression exercée sur les journalistes, à contre sens des discours des pouvoirs publics, les auteurs de diffamation, les auteurs de fausses informations, ces intrus sans état d'âme, des mercenaires dans les médias* ».

### Les valeurs

Le texte, du début à la fin, est parsemé de mots, d'expressions et de passages exprimant des valeurs dont l'auteur fait rappeler l'importance ou revendique l'exécution honnête et sérieuse, comme :

- « *l'article 50 de la constitution garantit la liberté de la presse.* »

- « *la presse libre (...) au devant de tout les combats justes...* »

- « *la profession doit s'exercer dans le respect de la loi.* »

- « *donner des informations vraies (...) un devoir...* »

- « *la loi doit primer...* »

- « *Une société démocratique ...* »

Ces valeurs prônées par l'auteur de la lettre sont en résumé, la liberté de la presse, le respect strict de la loi, les conditions de la démocratie, l'indépendance du journaliste, la responsabilité du journaliste.

### **L'ethos au service du pathos**

Les phrases suivantes : « (...) *les journalistes qui ont consacré leur vie (...) en contre partie* » et « *les professionnels défendent [...] et de choix éditoriaux* ».

L'auteur de par ces messages, présente une image positive des journalistes dont il fait partie. Ce qui doit laisser une bonne impression sur le destinataire, en l'occurrence, le wali.

### **Le pathos hybride**

Les trois outils de la stratégie argumentative, le logos (le constat de la réalité), l'ethos que nous venons d'évoquer et le pathos forment notre pathos hybride.

C'est au terme de cette analyse de notre corpus que nous arrivons à la fin de notre dernier chapitre



## **Conclusion**

Dans ce travail de mémoire, nous avons évoqué deux éléments essentiels à travers les trois chapitres.

Nous avons, tout d'abord, essayé de cerner la base définitoire de la recherche comportant l'argumentation et les stratégies de sa mise en œuvre (logos, ethos et pathos) pour introduire dans un deuxième temps le discours épistolaire et plus spécialement la lettre ouverte.

Par la suite, nous sommes passées à l'analyse des lettres ouvertes constituant notre corpus d'étude ce qui nous a permis d'aboutir à nos résultats en réponse à notre problématique..

Avant d'annoncer les résultats auxquels nous sommes arrivées, nous effectuons un bref rappel des éléments de départ de cette recherche.

En guise de problématique, nous nous sommes posé la question principale suivante: Existerait-il un certain pathos hybride qui serait au service du discours de la revendication citoyenne?

Cette question a été suivie d'une question complémentaire formulée comme suit:

Qui doit être visé par la lettre ouverte en priorité, le destinataire direct ou le public dans le cadre de la double dimension de la lettre ouverte concernant ses destinataires?

Comme hypothèses à notre problématique, nous avons supposé que:

Puisque, pour l'auteur de la lettre ouverte, il ne s'agit ne pas uniquement de convaincre, ni seulement de persuader mais de faire agir, le destinataire doit user du pathos et le renforcer par le logos et éventuellement l'ethos pour en faire ce que nous avons appelé "un pathos hybride".

A la deuxième question, nous pensons qu'en fonction du sujet de la revendication, du statut respectif du destinataire et du destinataire, l'auteur de la lettre ouverte favorisera le destinataire direct ou le public.

Après le rappel de notre problématique et de nos hypothèses de départ, nous arrivons à l'annonce des résultats auxquels nous avons abouti.

Après l'analyse détaillée des lettres ouvertes de notre corpus, nous pouvons dire, bien que nous ne puissions pas prétendre à la généralisation de nos résultats en raison du petit volume de notre corpus, que:

- Le pathos constitue la dominante dans l'argumentation décortiquée.
- Le destinataire de la lettre ouverte considère que s'appuyer uniquement sur l'évocation des émotions ne peut mener à l'objectif visé. C'est la raison pour laquelle, il recourt au logos à travers l'évocation de faits réels et la description réaliste des situations dramatiques. Il recourt aussi à l'ethos mais toujours en le mettant au service du pathos. Il doit user du poids de son statut professionnel, économique ou social afin d'arriver à sa fin: faire réagir le destinataire.

Ainsi, ce mélange d'outils à dominante affective avec une dose de logos toujours présente et un peu d'ethos à travers l'annonce du statut du destinataire, nous l'avons appelé "pathos hybride". Ce genre de pathos est présent dans toutes les lettres que nous avons analysées.

A la deuxième question (secondaire) de notre problématique, nous pensons que le destinataire privilégié visé par l'auteur de la lettre, même s'il ne transparaît pas à travers des mots, des expressions qu'on peut relever du texte, serait l'œuvre d'une interprétation faite à partir des éléments de la situation d'énonciation.

Nous pouvons dire, grosso modo, que si le destinataire direct de la lettre est visé en priorité, le public est visé en deuxième lieu dans notre corpus, au moins, car il s'agit de revendications matérielles qui demandent une réaction immédiate du destinataire. La publication de la lettre via la presse vise particulièrement à faire pression sur les responsables auxquels s'adresse la lettre, pression politique (en prévision d'une élection), sociale ou administrative (mettre au courant indirectement les supérieurs hiérarchiques).



A travers ces résultats, nos hypothèses se trouvent confirmées.

En guise de perspective, dans un éventuel futur travail de recherche, une étude plus approfondie et plus élargie de ce genre de lettre sera effectuée vue l'entendue des formes, des visées et de la vaste typologie de la lettre ouverte pour pouvoir couvrir plus d'espace de ce type d'écrit du domaine épistolaire surtout avec l'apparition de nouveaux médias désormais à la portée de tout un chacun et la création de nouvelles formes de lettres ouvertes.

Sur ce constat, nous arrivons au terme de notre mémoire.



## **Références bibliographiques**

- 1- AIN-SEBAÂ Souâd, *Les stratégies argumentatives dans les discours du président ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Étude de la désignation*, Thèse de Doctorat en sciences du langage, Faculté des Lettres et des Langues UNIVERSITE ABOUBAKR BELKAÏD – TLEMCEM, Année universitaire : 2013 – 2014.
- 2- AMOSSY Ruth, *l'argumentation dans le discours*, in *Du pathos dans le discours du président de la République Algérienne Abdelaziz BOUTEFLIKA de 2005 à 2010*, mémoire de master, de Asma BAHRI, université de Ouargla, 2014-2015.
- 3- ANSCOMBRE Jean-Claude et OSWALD Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Editions MARDAGA, 1997.
- 4- BERNA Henri, *pensées, maximes et sentences de Jacques Esprit, Considérations sur les vertus ordinaires*, Manuscrit.Com 2003.
- 5-BOUALILI Ahmed Doctorant, ENS de Bouzaréah, *Hétérogénéité discursive et hybridation de l'écriture dans une œuvre romanesque de Tahar Djaout*, Synergies Algérie N° 07, 2009.
- 6- BRAVO Nicole Fernandez (dir.), *Lire entre les lignes: l'implicite et le non-dit*, Collection Monde germanophone, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2003.
- 7- BRONCKARD J-P., *théories du langage, une introduction critique*, Editions MARDAGA, 1977.
- 8- *Candide, analyse d'une œuvre*, Editions ASAP, 1759.9- COLETTE Franck et RINCIOG Diana, *ETHOS, PATHOS, LOGOS : le sens et la place de la persuasion dans le discours linguistique et littéraire*, Editions L'Harmattan, 2015.
- 10- Dictionnaire de l'Académie française nouvelle éditions, 1762.

## 11- Dictionnaire Le Petit Larousse Illustré, 2006.

12- DIDIER Béatrice et SERMAIN Jean-Paul, *D'une gaieté ingénieuse : L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, Editions PEETERS LOUVAIN, PARIS, MA, 2004.

13- DIHYA Khalès, *la lettre ouverte dans le manuel scolaire de français*, mémoire de master, Université de Bejaïa, 2014-2015.

14- DIKI KIDIRI Marcel (dir.), *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines, Pour une approche culturelle de la terminologie*, Editions MARDAGA, 2000, Paris.

15- FR.wikipédia.org.

16- JEANGENE VILMER Jean Batiste, *Aristote Rhétorique, Argumentation cartésienne : logos, ethos, pathos* (article), Revue philosophique de Louvain, 2008.

17- Jean-Paul MERZGER, *Le discours un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Editions ISTE, London, 2019.

18- JOUVE Michèle, *Communication, Publicité et communication d'entreprise, Théories et pratiques*, Editions Bréal, 2000.

19- KAFETZI, Evi, *L'ethos dans l'argumentation : le cas du face à face SARKO-ZI/ROYAL 2007*, thèse de doctorat Psychologie, Université de Lorraine, 2013, p36, docnum.univlorraine.fr/public/DDOC\_T\_2013\_0053\_KAFETZI.pdf.

20- *Lettre ou (ne) pas lettre : quand la lettre ouverte s'affirme*, <http://fastncurious.fr/2016/02/16/lettre-ou-ne-pas-lettre-quand-la-lettre-ouverte-saffirme/>

21- LEIBACHER-OUVRARD Lise et MAHER Daniel, *Epigone, Histoire du siècle futur (1659)*, Editions Les Presses de l'Université Laval, 2005.

- 22- *Lettres Modernes compléments de cours de français pour le lycée*, <http://lettres-modernes.over-blog.com/les-genres-litteraires.html>
- 23- *Lettre: le genre épistolaire*, Site COPIEDOUBLE, [www.copiedouble.com](http://www.copiedouble.com).
- 24- MAINGUENEAU Dominique, *L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours, (Version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'ethos", Pratiques N° 113-114, juin 2002)*. <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>.
- 25- MERRIR Lynda et KAMELIA Malek, *De quelques procédés argumentatifs dans les lettres ouvertes du journal El Watan*, Mémoire de Master, Université de Bejaïa, 2016-2017.
- 26- MOREAU Marie Louise et RICHELLE Mars, *L'acquisition du langage*, Editions MARDAGA.
- 27- NGANDU KanKou, *Le rapport à l'écriture épistolaire en milieu scolaire et extrascolaire: pratiques et perceptions d'élèves de 3<sup>ème</sup> secondaire*, Mémoire de maîtrise en linguistique, Université du Québec Montréal, 2007.
- 28- OWONO-KOUMA Auguste, *les essais de Mongo Beti : développement et indépendance véritable de l'Afrique Noire Francophone, Esquisse d'analyse de contenu*, Editions L'Harmattan, 2014.
- 29- REGGIANI Christelle, *Éloquence du roman: rhétorique, littérature et politique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Editions DROZ, 2008.
- 30- ROBERT Jean Pierre, *L'Essentiel français. Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Editions OPHRIS, 2008, Paris.
- 31- SOGIHOBE BIGIRA Jean-Paul, *Argumentation Juridique*, Editions Académia - L'Harmattan S.A. Louvain-la- Neuve, 2018.

32- TOUSLIN Olivier, « *Rien ne nous plaît que la combat* », *la compagne des provinciales de Pascal, étude d'un dialogue polémique*, Editions Presses Universitaires Blaise Pascal, Clément –Ferrand, France, 2007.

33- WOERTHER Frédérique, *L'ethos aristotélicien Genèse d'une notion rhétorique*, Edition VRIN, 2007.



## **Annexes**

*Le syndicat du Groupe ETRHB lance « un appel de détresse » à Tebboune*



*Les représentants syndicaux UGTA du groupe ETRHB Haddad ont adressé une lettre ouverte à l'attention du président de la République Abdelmadjid Tebboune quant à la situation « désastreuse » du groupe depuis plus de huit mois.*



## Lettre ouverte à l'Attention de Monsieur Le Président de la République

Nous, représentants syndicaux UGTA du Groupe ETRHB, venons par la présente, vous lancer, Monsieur le Président, un appel de détresse, afin de vous rendre sensible sur la situation désastreuse que vit notre Groupe depuis plus de huit mois et que nous résumons comme suit :

- Non versement des salaires depuis le mois de juillet 2019 ;
- Arrêt total des activités de chantier, des usines et des centres de production ;
- Perte de plan de charge, suite aux résiliations, en chaine, de plusieurs contrats de travaux (*Transfert KEF EDDIR : 20 Milliards de DA ; Piste d'Aérodrome d'Alger : 3 milliards de DA ; Adduction des eaux du barrage BOUHANIFIA – FERGOUG : 6 Milliards de DA ...*)

En l'absence de visibilité à court, moyen et long terme, nous sommes très inquiets du devenir de notre entreprise et par voie de conséquence des postes de travail directs de plus de 5000 travailleurs.

De par le plan de charge encore détenu par le Groupe, de son capital expérience, des importantes ressources humaines et matérielles, constituant des ensembles intégrés pour la réalisation des ouvrages du secteur BTPH, le collectif des travailleurs reste convaincu que la situation actuelle pourrait facilement être redressée moyennant un soutien et une assistance de la part des pouvoirs publics.

Confiant que notre appel trouvera un écho favorable auprès de votre haute autorité, nous mettons notre sort entre vos mains, Monsieur le Président de la République, pour un dénouement honorable à notre situation.

Veillez croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre grande estime et notre très haute considération.


 حدوش بن  
الامين العام

*change.org* Change.org est une plateforme de pétitions en ligne.

**LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE LA SANTÉ ALGÉRIEN**



*Abdel* a lancé cette pétition adressée à Citoyens, citoyennes Algérien, journaux algérien et à citoyen citoyenne algérien algérienne

*Le docteur Djamel Benmakhlouf* à adresser une lettre ouverte au ministre de la Santé algérienne lettre que vous retrouver ci-dessous

*Avec tous les événements qu'il y a dans notre pays pour que les choses changent il est temps de nous investir concrètement en soutenant cette démarche j'ai même reçu la lettre adresser au ministre.*

**À MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTÉ DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE.**

*Je me permet de vous adresser cette missive, ceci suite a toute une journée que j'ai été forcé de passer au niveau de " l'hopital Zmirli" (service des urgences).*

*Medecin-Dentiste de profession depuis 32 ans,*

*je n'ai pu imaginé un instant assisté à un drame social extrême pareil dans un hopital algérien avec ce degré d'exacerbation et d'anarchie où le plus compétent et sérieux des professionnels finirait malgré lui forcé de baisser les bras et se nourrirait involontairement d'un désespoir au quotidien.*

*Je vous écris par devoir de dénonciation et par la voix écoutée d'une conscience qui devrait aussi vous interpellé afin de réagir et agir dans l'urgence !*

*Ce que j'ai pu voir et écouté révèle d'une dimension qui me dépasse et frôle de très près une folie, un cauchemar tout simplement !*

*Monsieur le ministre;*

*Qui oserait parler maintenant et me convaincre de suite d'une réforme hospitalière a ce stade de dégringolade ? Comment qualifiera-t-on ces épisodes cauchemardesques journalières auxquelles sont confrontés des médecins assidus et le personnel sérieux du corps médical dans un lieu qui ressemblerait à un champ de guerre où des corps inertes et mobiles sont jetés abandonnés partout aux yeux des responsables ?*

*Je vous signale que cet Hopital est mitoyen d'un terrain de football et d'une piste d'athlétisme très très bien entretenus et flambants neuf !  
Ne serait-il pas plus judicieux de penser au meilleur dans le domaine de la santé en Algérie?*

*Monsieur le ministre;*

*Je ne veux en aucun cas être long et donner d'amples détails quant aux conditions désastreuses qui y régissent , toutefois je vous invite a vous rendre sur place a l'improviste, par l'effet de surprise de préférence et sans protocoles pour vérifier l'ampleur d'un corps de santé en détresse sans aucune assistance ou réanimation !*

*L'Algérie a besoin dans l'immédiat de retrouver une dignité sanitaire...un salut sanitaire pour que cesse le calvaire du citoyen algérien tout comme ma personne qui garde douloureusement la mort dans l'âme cet état de fait lamentable et désolant d'une journée très décevante ( 11h du matin à 17h pour un cliché radio et un emplâtre pour un proche) !*

*Monsieur le ministre;*

*Je vous interpelle après 32 ans de loyaux services dans mon domaine; afin de rétablir le citoyen algérien dans son droit au soins et a la bonne prise en charge mental et physique dans un cadre agréable et surtout humain loin de l'arrogance, de la passivité, de l'insécurité et de la saleté ,*

*certe la tâche n'est pas aisée mais il faut juste y croire et avec une bonne volonté de bonnes choses ( comme l'exige les normes universelles) se réaliseront, la seule condition et que tout ceci soit chapoté et entretenu par une politique objective qui met en exergue et au devant un potentiel de connaisseurs , d'experts dans le domaine ayant acquis de la compétence et pourvus de bonne foi. Comme ça au final l' algérie ne sera qu'en bonne et parfaite santé.*

*Cordialement et respectueusement.*

*Dr Benmakhlouf Djamel, le 01 Décembre 2019.*

.....  
*Mediapart: Site d'information français d'actualités indépendant*

**LETTRE OUVERTE**

**A**

**MONSIEUR L'AMBASSADEUR**

**MESSIEURS LES CONSULS DE FRANCE**

**EN ALGERIE**

*ARRIVÉE A ANNABA LE 28/02/2020 VISITE FAMILIALE POUR UNE QUINZAINE DE JOURS*

*PAS DE BILLET RETOUR*

*DEPUIS LE 17 MARS DATE DE LA FERMETURE DE L'ESPACE AÉRIEN PLANÉTAIRE CAUSE VIRUS*

*J'ESSAYE DE RENTRER EN FRANCE - MALGRÉ TOUTES LES DÉMARCHES AUCUNE NOUVELLE DES CONSULATS ANNABA-CONSTANTINE-ALGER – NI AIR FRANCE.*

*SELON LE DERNIER COMMUNIQUÉ DE MMS L'AMBASSADEUR DE FRANCE ET DES TROIS CONSULS*

*UN RAPATRIEMENT MARITIME EST PREVU AVANT LA FIN MAI - J'AI REMPLI LE FORMULAIRE ET ENVOYÉ A L'ADRESSE INDICQUÉE !*

*SELON VOTRE ORGANISATION : LES RAPATRIEMENTS SE FONT A PARTIR DE L'AÉROPORT D'ALGER OU D'ORAN - LES FRANÇAIS SONT ÉPARPILLÉS A TRAVERS LE TERRITOIRE ALGERIEN.*

*POUR CE QUI ME CONCERNE JE SUIS A 600 KM DE L'AÉROPORT - ATTENDRE UN APPEL D'AIR FRANCE QUE L'ON RECOIT LA VEILLE (SI ON A DE LA CHANCE) - ACHETER SON BILLET AIR FRANCE A L'HOTEL L'EURASSI - SE DIRIGER VERS L'AÉROPORT.*

*TOUT CELA DANS UN PAYS CONFINÉ : PAS DE COMMUNICATION PAS DE TRANSPORT TOUT EST FERMÉ*

*COMMENT FAIRE POUR REJOINDRE L'AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENNE QUI SE TROUVE A 20 KM DE L'HOTEL EURASSI POUR UN HYPOTHÉTIQUE VOL ??? ET JE NE PARLE PAS DE L'ASPECT FINANCIER !!!*

*OÙ EST L'ENTRE-AIDE SOLIDAIRE QUE VOUS PRONEZ DANS TOUTES VOS COMMUNICATIONS ? QUI CONSISTE A SOUTENIR UNE PERSONNE TRAVERSANT UNE SITUATION DIFFICILE AFIN DE LUI OFFRIR ET APPORTER DU RECONFORT ET DES MARQUES D'EMPATHIE QUI SE MANIFESTENT ACTUELLEMENT CHEZ TOUT LE PEUPLE DE FRANCE A TRAVERS TOUT LE PAYS AINSI QUE LE PEUPLE D'ALGERIE.*

*JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR ME FACILITER MON RETOUR SOIT PAR AVION OU PAR BATEAU DANS LES MEILLEURS DÉLAIS POSSIBLES.*

*• LE DÉCONFINEMENT EN FRANCE DEPUIS LE 11 MAI*

- *JE VOUDRAIS RENTRER CHEZ MOI ...*
  - *C'EST MON DERNIER SOS RAPATRIEMENT...*
- AVEC TOUT MON RESPECT ET CONSIDÉRATION*

*[noraieche@yahoo.fr](mailto:noraieche@yahoo.fr)*

.....

*Le média Rubrique : SOCIÉTÉ du journal Le Quotidien d'Oran, 17 juin 2006*

*Lettre ouverte: Salaires insuffisants et chômage en question*

*PAR AW · DÉCEMBRE 13, 2009*

### *LETTRE OUVERTE À CEUX QUI NOUS GOUVERNENT*

*Par Hafiane Hachemi,*

*Tout d'abord, la situation de tous les agents de la fonction publique en général et des retraités en particulier est très grave. En effet, les salaires que perçoivent les fonctionnaires de l'Etat, et encore moins les pensionnés parmi eux, sont très en deçà de ce qu'ils devraient percevoir, vu la cherté du coût de la vie et des prix affichés sur tous les produits nécessaires à la subsistance de tout un chacun.*

*C'est ainsi que l'on voit des fonctionnaires retraités ayant occupé des postes moyens ou assez importants dans la fonction publique obligés de puiser sur leurs maigres économies ou bien vendre leurs objets personnels pour finir les fins de mois afin de faire vivre leurs familles.*

*N'est-ce pas une honte pour l'Etat que de payer une retraite de misère pour des fonctionnaires qui l'ont si bien servi durant plus de trente années de bons et loyaux services et qui se trouvent réduits à cet état de pauvreté ?*

*Par ailleurs, pour quelles raisons les augmentations octroyées aux fonctionnaires encore en service ne sont pas aussi accordées à ceux qui ont pris leur retraite ?*

*Dans la plupart des autres pays, les augmentations concernent tous les fonctionnaires, y compris les retraités. C'est une mesure indigne et injuste pratiquée dans notre pays, qui est une forme d'ingratitude de l'Etat envers ceux qui l'ont servi.*

*On se demande aussi à quoi sert le syndicat, s'il y en a un en Algérie.*

*Dans tous les cas, c'est une pratique inéquitable que l'Etat fasse de la discrimination entre les fonctionnaires actifs et ceux qui sont en retraite.*

*Est-ce là une manière de leur témoigner sa reconnaissance ou bien l'administration est-elle devenue ingrate à un point jamais atteint auparavant ?*

*D'autre part, les fonctionnaires encore en service ne sont guère mieux lotis. Eux aussi perçoivent des salaires insuffisants, qui ne leur permettent guère de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires et à ceux de leurs familles.*

*Bref, il existe un fossé énorme entre les salaires perçus et le coût de la vie.*

*Pourquoi alors s'étonner qu'il y ait de la corruption et des détournements de deniers publics.*

*Quant aux fonctionnaires honnêtes, ils crient haut et fort qu'ils n'arrivent plus à faire vivre leurs familles avec leurs maigres salaires. Et si cette injuste et malheureuse situation perdure, certains de ces serviteurs de l'Etat recourront forcément à des pratiques malhonnêtes pour s'assurer du minimum vital. Ce serait dommage alors pour le pays.*

*Par contre, nous voyons (figure de style) fleurir une autre frange de la société qui donne l'impression que notre pays se porte bien et qu'il y a un bien-être chez les Algériens: train de vie royal, villas somptueuses et voitures de luxe. Alors là, je peux affirmer une chose dont je suis certain: c'est que les richesses de l'Algérie sont très mal réparties. A certains on donne trop de dinars, et à la plupart des Algériens pas assez pour vivre: voilà une autre injustice flagrante.*

*« En vérité, Dieu ordonne l'équité, la bienfaisance, l'assistance aux proches parents. Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et l'injustice. Il vous exhorte afin que vous réfléchissiez » (sourate 16, verset 90).*

*« Donnez la pleine mesure et le poids exact. Ne causez pas du tort dans les biens des hommes et ne semez pas la corruption sur terre » (sourate 11, verset 95).*

*La politique économique et sociale de notre pays mériterait d'être revue et corrigée car la pauvreté évidente qui frappe de plus en plus les Algériens produit déjà ses effets néfastes et donne naissance ainsi à des fléaux sociaux beaucoup plus graves comme la mendicité, les vols avec agression et violence, la drogue, la prostitution, la corruption et les détournements des deniers publics qui sont, finalement et tout compte fait, beaucoup plus préjudiciables et dommageables à l'Etat algérien que le fait d'ajuster les salaires de tous les employés quels qu'ils soient et de tous les fonctionnaires de l'Etat, actifs ou en retraite, et de leur accorder une augmentation substantielle de manière à leur assurer un minimum vital décent, c'est-à-dire un pouvoir d'achat suffisant qui doit suivre la courbe du coût de la vie.*

*D'autre part, si je puis me permettre de poser quelques questions (à propos de chômage),*

*que fait-on des centaines de milliers de nos jeunes qui traînent dans les rues ou qui remplissent les cafés et qui rêvent d'aventures chimériques en songeant à d'autres pays lointains et incertains ?*

*Certes, le fait d'octroyer à un très petit nombre d'entre ceux de gros crédits pour démarrer dans la vie n'est pas la seule solution ni la plus sage.*

*La meilleure solution serait de leur apprendre un métier, d'assurer et de financer leur formation dans tous les domaines. Nous manquons terriblement de maçons, de plombiers, de menuisiers, de pêcheurs et d'artisans dans tous les métiers. Pour cela, la multiplication de vraies écoles professionnelles, c'est-à-dire des écoles équipées et assurant la formation dans différents métiers avec de vrais formateurs, est nécessaire car*

*nous constatons que toutes les écoles de formation sont dépourvues d'ateliers, d'équipements et de gens du métier. Est-ce raisonnable ?*

*Ne dit-on pas dans notre adage populaire: « L'argent des ancêtres s'épuise, mais le métier appris reste ».*

*L'importation des maçons et des ouvriers qualifiés de l'étranger n'est pas la meilleure solution, alors que des milliers de nos jeunes sont au chômage.*

*Si au moins on mettait certains de ces jeunes en formation dans les chantiers avec ces étrangers, ne seraient-ils pas plus bénéfiques pour le pays ?*

*Bref, notre pays manque de main d'œuvre dans tous les domaines: hôtellerie, tourisme, pêche, restauration des routes abîmées dans toutes les villes et villages, artisanat, constructions diverses, travail de la terre...*

*Comment se fait-il que l'Etat ne puisse pas former ces milliers de jeunes dans ces différents secteurs et leur offrir des emplois utiles et nécessaires pour eux et pour la société, au lieu de les laisser errer dans les villes, livrés à eux-mêmes, nourrissant parfois l'espoir de dévaliser une bijouterie ou une banque ou d'agresser de paisibles citoyens pour les voler?*

*Et à propos de ces milliers de jeunes délinquants, qui ne font qu'entrer en prison pour en sortir et rentrer à nouveau pour en sortir de plus belle,*

*pourquoi n'avez-vous jamais pensé à leur insertion dans la société en leur apprenant un métier et en les formant à l'intérieur même de la prison, au cours de leur incarcération, car pour la plupart d'entre eux, c'est à cause de la pauvreté, du chômage et de l'absence de toute perspective pour eux qu'ils sont réduits au banditisme pour survivre.*

*Sinon, pourquoi avoir donné le nom de centres de rééducation aux prisons alors qu'à leur libération, ces délinquants deviennent beaucoup plus dangereux qu'à leur admission et ne pourront gagner leur vie qu'en commettant de graves délits, créant ainsi d'autres soucis sécuritaires à notre société, déjà fragilisée par ses propres problèmes quotidiens. Je crois que c'est un devoir de l'Etat que d'essayer d'aider et de récupérer ses fils égarés pour les remettre dans le droit chemin.*

*Comment se fait-il que des centaines de petites et moyennes entreprises ont fermé et cessé de produire, licenciant ainsi des milliers de travailleurs, au lieu de les soutenir et*

*de les encourager à produire «Made in Algérie», au lieu de supprimer carrément les taxes douanières relatives à l'importation de la matière première nécessaire à leurs activités, créatrices de richesse et d'emploi ?*

*Par contre, il fallait augmenter les taxes des produits finis importés de l'étranger, de manière à ce qu'il y ait une concurrence loyale et juste entre la production locale et celle de l'étranger. Notre pays a tout intérêt à importer la matière première et à la transformer en produit fini en Algérie. Voilà un créneau qui générera des centaines de milliers d'emplois dans tous les métiers, d'où la nécessité de l'apprentissage et de la formation de nos jeunes, évoqués plus haut.*

*Les tentatives de replâtrage de nos gouvernements en actions sociales: couffins de ramadhan, assistance diverses octroyées à certaines catégories de la population, ne sont ni efficaces ni suffisantes comme solution. Le peuple algérien ne peut pas vivre de la charité seulement. Nos gouvernements doivent s'attaquer aux causes profondes qui minent la vie économique et sociale de notre pays.*

*Le peuple algérien voudrait vivre dignement. Donnez-lui un emploi, donnez-lui un salaire juste et suffisant pour vivre. Et de grâce mettez un frein à ces augmentations qui n'en finissent pas: impôts, eau, électricité, produits alimentaires, etc. A force de tirer sur la corde, on finit par la casser, dit un proverbe de chez nous.*

*« Puissiez-vous former une communauté qui appelle les hommes au bien, recommande les bonnes actions et interdise ce qui est blâmable » (sourate 3, verset 104).*

*Méfions-nous, si ceux qui nous gouvernent n'apportent pas des réformes nécessaires et justes dans tous les secteurs dont ils ont la charge pour soulager les maux de la société profonde de l'Algérie, s'ils ne cessent pas de donner davantage aux riches et d'écraser les citoyens d'impôts, de taxes et d'augmentations incessantes des prix des produits de première nécessité, alors que les salaires ne suivent pas, si on ne s'occupe pas des jeunes en leur assurant un apprentissage ou une formation qui leur garantirait un emploi, si on ne fait pas au moins cela, les Algériens manifesteront leur ras-le-bol.*

*Déjà le mécontentement est général et perceptible, et il faut être vraiment de mauvaise foi pour ne pas s'en rendre compte. De grâce, n'attendons pas que les choses s'enveniment. Nous venons à peine de sortir d'une décennie noire. Que Dieu nous préserve d'une explosion sociale nationale, dont seul Dieu connaît la durée et la gravité. A bon entendeur salut !*

.....



Mar 11, 2017 par Samir -

**LETTRE OUVERTE D'UN CHÔMEUR DÉSESPÉRÉ  
 AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

*Depuis presque trois ans je suis confronté à une véritable muraille administrative avec l'ANEM Agence Nationale pour l'Emploi. Cela me touche de constater à quel point notre société nous rend malade et à quel point elle nous ignore. A-vrai-dire, ce n'est pas la société qui rend malade, mais c'est bel et bien le fameux Pole Emploi Algérien et ses petits chefs qui abusent de leur petit pouvoir de nuisance pour emprisonner nos vies déjà assez dures avec le chômage et la précarité. Honnêtement, Je ne m'entendrais jamais avec une administration infectée par d'incompétents responsables, symbole de la mauvaise gestion. Et c'est du pole administratif oranais qu'il s'agit, une histoire sans fin qui me hante l'esprit jusqu'au bout.*

*Monsieur le Président de la République*

*Si je vous écris aujourd'hui, c'est parce que je suis perdu et désemparé,*

*aussi pour vous aviser sur la désastreuse situation qui est quasi identique à celle que j'ai vécue en 2015 avec le service public de l'emploi et ses non servis, l'une des conséquences de la situation, et je suis très mécontent d'être confronté à un tel engrenage dû aux abus de pouvoir, à l'incompétence, à la bureaucratie et surtout aux injustices dont je n'arrive pas à faire face. Pourtant en mois de janvier 2015, je me suis manifesté par l'intermédiaire d'une lettre que j'ai ouverte à l'intention du directeur général de l'ANEM, Mohammed Tahar CHAALAL dans laquelle j'ai essayé de lui exprimer le malaise que j'ai eu et le calvaire que j'endure jusqu'à présent avec ceux qui décident si je serais recruté ou pas, sans aucune suite malheureusement malgré sa parution au niveau de la presse. Mais les apparences sont souvent trompeuses, nos actuels responsables qui sont sensés s'occuper des problèmes des citoyens ne s'occupent que de leurs affaires et celles de leurs connaissances. C'est avec du je-m'en-foutisme qu'ils exercent, ils ont cessé de résoudre nos problèmes depuis belle lurette, et c'est par un autre mode de fonctionnement qu'ils passent celui de « AL-MAARIFA », ce qui veut dire en français « EPAULES & CONNAISSANCES » et c'est ainsi que « marche » notre chère Algérie.*

*Monsieur le Président de la République*

*Comme je ne pouvais plus pleurer, ni penser à l'instabilité de ma vie, ni tenter l'exile, ni songer à m'asperger d'essence et m'allumer, je me suis dis que ma lettre que je vous*

*rédige va peut être vous intéresser et tant pi si elle dérange. En tous les cas, vous avez bien dit un jour que « le gouvernement ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise la liberté de la parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour la réparation des torts dont il a à se plaindre et bla, bla, bla ». Donc, en ma qualité de simple citoyen responsable malgré le pauvre sans emploi que je suis, sans me désespérer je vous écris, tente et retente de vous réécrire (but) afin vous informer des multiples cas de dysfonctionnements et des mauvais comportements que j'ai vécus dans le milieu d'un organisme qui gère des millions de chômeurs en quête de travail. Ici je ne parle pas des algériens dans leur ensemble, mais de personnes dans une administration. Sinon ne pas confondre et surtout ne pas mettre toute une population dans un même panier. Et c'est de la direction régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi de la wilaya d'Oran et de ses médiocres responsables que je me plains.*

*Monsieur le président de la république*

*Il semblerait que l'humanité se meurt, et j'aimerais bien utiliser le terme « HUMANITÉ » dans l'espoir de vous sensibiliser et sensibiliser ceux que votre gouvernement a officialisé d'une mesure de décider si je travaille ou pas ou si je perce vers l'avenir ou pas. Et là, il m'est très difficile de trouver le mot exact pour vous exprimer à travers mon cas, la souffrance et la douleur ainsi que l'incertitude de mon devenir au milieu d'un environnement infecté par des fraudeurs et des conseillers qui parviennent à faire de l'ANEM un système de destruction massive et prendre ma propre situation et celle des quarante-million de chômeurs avec humour et bêtise.*

*Que dois-je-faire là Monsieur le président de la république ?*

*Mes lettres, mes articles, mon cris et mon aboiement n'ont rien fait bougé, j'ai bien écrit pour rien. Ni ministre de tutelle, ni D.G et ni l'un de vos responsables n'a bougé le moindre doigt ou intervenu. Je ne sais plus à qui me vouer pour sortir de la spirale du chômage.*

*Je ne sais plus où donner la tête que je confie, je me sens comme algérien "étranger dans son propre pays". La cruauté, la lâcheté et la compromission ont gangrénié la société algérienne et ce dû à l'inconscience et à l'absence de la crainte de Dieu. A Oran quand je me présente dans l'une des agences pour l'emploi, je suis considéré comme un rabat-joie tellement que je dérange et c'est avec d'hypocrites responsables et les mêmes conseillers que j'ai affaire.*

*Par ailleurs, j'ai constaté que ma vie en Algérie n'est pas la priorité du gouvernement, ni la priorité du système que vous avez instauré pour me servir, et ni celle du service publique qui dysfonctionne gravement au détriment du pauvre chômeur et le SDF que je le suis. Mais sachez aussi, Monsieur le président de la république, que « l'intégrité, l'intelligence et l'énergie sont les trois principales qualités à rechercher, et si on ne possède pas la première, les deux autres tueront » Warren BUFFET. Mais avec les tants d'années passées à attendre patiemment et sagement quelque chose qui ne viendra ja-*

*mais, je regrette le jour où j'ai quitté le CANADA, néanmoins là-bas j'avais un petit chez-soi, un job, un salaire et de la bonne considération.*

*Tellement j'ai envie de pleurer, je n'ai pas de fin mot pour m'exprimer, mais je me retiens quand même car je dois rester fort pas pour mon orgueil, juste parce que je n'ai pas encore fini mon combat.*

*Monsieur le président de la république, recevez les humbles sentiments d'un chômeur ordinaire, qui croit encore que vous pourriez, si vous le vouliez, prendre des mesures efficaces contre ce fléau.*

*Par : Nour El Yakine FERHAOUI*

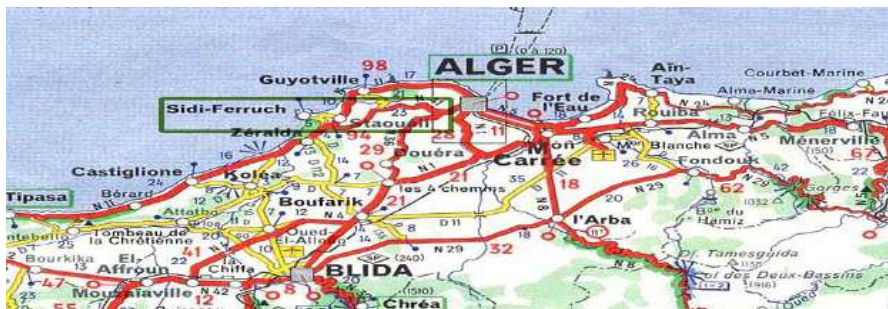
.....  
*Destinataire Lettre ouverte à M. le président de l'APC de Staouéli*

*Posté Le : 08/10/2013*

*Photographié par : Photo: encyclopedie-afn.org ;*

*Initiative de Mme Leïla Aslaoui-Hemmadi, ancienne ministre*

*Média Source : Le Soir d'Algerie.com du mardi 8 octobre 2013*



*Monsieur le Président,*

*J'aurais préféré ne pas m'adresser à vous par voie de presse et vous entretenir de vive voix.*

*Fallait-il, cependant, pouvoir accéder à vous ?*

*Après m'être déplacée par trois fois pour vous rencontrer sans succès, j'ai fini par comprendre que, vous voir, relevait des choses irréalisables puisque:*

- *Vous êtes absent.*
- *Vous êtes en réunion.*
- *Vous êtes à l'extérieur.*
- *Vous n'êtes pas encore arrivé à votre bureau.*

*Ce sont là les sempiternelles réponses des agents de l'APC, postés devant la grande grille marron, chargés de faire barrage à vos administrés. Bien évidemment, ils appliquent vos instructions, et il n'est nullement dans mes intentions de les incriminer. Ce serait injuste quand bien même certains parmi eux sont particulièrement zélés.*

*Préalablement au fond, j'entends vous préciser, Monsieur le Président, que je ne recherche nullement la polémique, dans de*

*vous nuire, pour quelles raisons le ferai-je alors que je ne vous connais pas ?— pas même physiquement — je sais seulement que vous vous prénommez M. Belgaïd. Je n'ai pas voté pour vous ni contre vous puisque, depuis le 8 avril 2004, je n'ai plus entendu fréquenter les bureaux de vote. De même que je vous rassure: en souhaitant vous rencontrer, je n'entendais pas vous solliciter pour l'octroi d'un terrain ou d'un local commercial. En vérité, je voulais vous entretenir sur l'état de clochardisation dans lequel se trouve aujourd'hui Staouéli et les communes avoisinantes. Résidant depuis bientôt treize ans dans cette petite ville, je m'y suis attachée ainsi qu'à ses habitants aimables et respectueux. Je sais qu'aimer sa commune est passé de mode mais je ne me raviserai pas. Oui, Staouéli croule (personnification) sous les immondices. La saleté des rues — toutes sans exception — le dispute aux odeurs pestilentielles. Les sachets de détritrus déchirés décoorent tantôt les placettes (celle adjacente à la rue Kaïti-Mohamed) ou les ruelles. Tantôt ils forment jour après jour des décharges publiques au grand bonheur des chats mais surtout des rats. Le marché couvert est répugnant de saleté, quant à ce qui constitue la poissonnerie, celle-ci est installée en plein air, alors qu'il serait plus judicieux d'attribuer aux poissonniers un endroit couvert. Ce serait mieux que les parasols de fortune en plein été. Cela éviterait surtout beaucoup de tracas dont un manque d'hygiène flagrant. Staouéli, fréquentée en été Staouéli ville touristique agonise lentement sous l'amoncellement des détritrus et va bientôt devenir un nid à bactéries.*

*Que faites-vous donc ?*

*Par ailleurs, savez-vous seulement que stationner dans votre commune est devenu chose impossible?*

*Outre la circulation anarchique en raison d'absence d'indications précises et claires: un jour il est permis d'emprunter une voie, le lendemain celle-ci est interdite à la circulation, nombreux sont les commerçants qui ont entendu interdire aux conducteurs de véhicules le stationnement devant leurs échoppes. Pour ce faire, celui-ci met une chaise en plastique, celui-là des caisses de limonades. L'un place une échelle, l'autre des plantes (pots) ou encore une poubelle! Un spectacle affligeant, horrible, qui enlaidit un peu plus Staouéli.*

*Est-ce là un «plan de circulation» que vous avez autorisé? Au nom de quel règlement municipal existe-t-il?*

*Et ce n'est pas aux services de police d'intervenir. Leur présence dans votre commune m'a permis de constater qu'ils assument les missions qui sont les leurs. C'est grâce à eux qu'il n'y a pas eu d'accidents lorsqu'un des feux rouges du carrefour principal de Staouéli était défaillant durant presque trois mois (été 2013). Qui détient l'autorité pour entretenir Staouéli, l'embellir et interdire à certains de vos administrés de régler «leur» circulation? Vous et vous seul. C'est en effet au vu des procès-verbaux dressés par vos services que les services de police dans un second temps peuvent agir. Ils ne sauraient se substituer à vous.*

*Les piétons de Staouéli n'ont absolument pas droit aux trottoirs parce que la majorité d'entre eux sont squattés par les restaurateurs, tenanciers de cafés, fast-foods ou encore commerçants exposant leurs marchandises à l'extérieur de leurs échoppes. Ces personnes ont-elles loué ou acheté le trottoir au même titre que le local commercial? Si tel est le cas que prévoyez-vous alors pour les piétons, notamment les enfants scolarisés, contraints de marcher entre les voitures? C'est un vrai problème qui contribue à créer une (sentiment) ambiance d'étouffement et d'insécurité.*

*Enfin, pour quelles raisons la «maison de jeunes» est-elle toujours fermée?*

*Où alors quand fonctionne-t-elle? Pour quelles raisons la salle de cinéma n'est-elle pas rénovée?*

*Pour quelles raisons n'existe-t-il pas une bibliothèque municipale?*

*En d'autres termes, pourquoi avez-vous décrété que Staouéli serait «ville morte»? Pourquoi ne faites-vous pas l'effort de la rendre plus dynamique?*

*L'unique service de votre APC qui fonctionne parfaitement est celui de l'état civil ainsi que ceux des légalisations et certificats de résidence.*

*Le mérite en revient exclusivement aux employés hommes et femmes, disponibles, affables, compétents et efficaces. Qu'ils en soient remerciés.*

*C'était là, Monsieur le Président, le but de ma demande d'audience. J'aurais pu m'entretenir avec votre secrétaire général. Mais avertie par une ancienne ministre de la manière cavalière et inélégante dont il a usé à son égard lorsqu'il daigna la recevoir (début juin 2013), je me suis abstenue. Les faits sont évidemment vérifiables.*

*I- Gageons, Monsieur le Président, qu'à la veille du 1er Novembre, vous redonnerez à Staouéli la place qui lui revient dans l'histoire de notre pays. Et ce n'est certainement pas en vous cachant et en vous dérochant à vos responsabilités que vous sortirez grandi.*

*Accepter un mandat électif, c'est accepter d'affronter les problèmes. Tous sans exception.*

*Parfaite considération*

*Mme Leïla Aslaoui-Hemmadi, ancienne ministre.*

.....

**LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER**

**Média : LIBERTE- QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 7924 MERCREDI 15 AOÛT 2018 - ALGÉRIE 30 DA - FRANCE 1,**

**LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS BÉJAÏA**

**Destinataire : LETTRE OUVERTE A MONSIEUR HATTAB MOHAMED EX-WALI DE BEJAIA - MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS A BEJAIA DONT LES LOCAUX ONT ETE DEMOLIS LE 22 MARS 2018 POUR PERMETTRE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE L'ECHANGEUR,**

**VENONS PAR LA PRESENTE LETTRE OUVERTE VOUS FAIRE PART DE LA DETRESSE DANS LAQUELLE NOUS SOMMES PLONGES.**

**EN CE JOUR HISTORIQUE, NOUS, EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS (ethos) AU NOMBRE DE 54 QUI FAISONS VIVRE DIGNEMENT NOS FAMILLES ET DES CENTAINES DE TRAVAILLEURS GRACE A NOS SAINES ACTIVITES DANS DIFFERENTS DOMAINES RESTAURATION – CAFETERIAS – ALIMENTATION GENERALE – BOULANGERIE ET DIFFERENTS SERVICES DE COOPERATIVES, AVIONS ACCEPTE PACIFIQUEMENT ET DANS LE CALME LA DEMOLITION.**

**NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS CONSCIENTS DE L'INTERET DE L'ECHANGEUR POUR NOTRE VILLE, AVIONS MEME COOPERE, LA MORT DANS L'AME, POUR LA DEMOLITION DE NOS LOCAUX CAR NOUS AVIONS FAIT CONFIANCE AUX AUTORITES DE L'ETAT ET A LA SINCERITE DE NOS NOUVEAUX ELUS LOCAUX. DEMOLITION DE LOCAUX QUI SYMBOLISENT PLUS DE QUARANTE ANS D'EXERCICE, DE LABEUR, DE TRAVAUX ET D'INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIVITES COMMERCIALES QUI CONSTITUAIENT NOTRE SEULE ET UNIQUE RESSOURCE.**

**AUJOURD'HUI, NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS, SOMMES DEVENUS DES SDF COMMERCIAUX, NOUS SOMMES TOMBES DANS UNE PRECARITE A LA LIMITE DE LA MENDICITE. AUJOURD'HUI ET 5 MOIS APRES NOTRE EVACUATION DES QUATRE-CHEMINS :**

**QUELS SONT CES RESPONSABLES QUI S'INTERESSENT A NOTRE TRAGIQUE SITUATION ?**

*OÙ SONT LES ENGAGEMENTS DE PRISE EN CHARGE TENUS PAR TOUS LES RESPONSABLES ET AUTORITES LE JOUR DE LA DEMOLITION ?*

*OÙ SONT LES LOCAUX PREVUS A L'ARRIERE-PORT ET A L'EDIMCO ?*

*OÙ EST L'ACTION DU WALI DE BEJAIA PAR INTERIM QUI A JURE LE JOUR DE L'INAUGURATION DE L'ECHANGEUR QU'IL EST NOTRE AVOCAT ?*

*JUSQU'A QUAND POURRAIT-ON SUPPORTER CET ABANDON ET SUBIR CETTE HUMILIATION ?*

*MONSIEUR HATTAB,*

*VOUS ETIEZ WALI DE BEJAIA AU MOMENT DE LA DEMOLITION ET NOUS GARDONS EN MEMOIRE VOTRE PHRASE QUI RESONNE ENCORE DANS NOS OREILLES : «KOUNTOU FHOULA ! » «VOUS AVEZ AGI EN HOMMES !». L'ETAT SERA TOUJOURS A VOS COTES*

*VOUS ETES AUJOURD'HUI MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET LA WILAYA DE BEJAIA EN EST FIERE, ALORS NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS DE BEJAIA,*

*VOUS LANÇONS CET ULTIME ET SOLENNEL APPEL POUR NOUS AIDER A RESTER CES HOMMES DIGNES.*

*SIGNE : LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS*

.....  
*LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER*

*Média : LIBERTE- QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 7924 MERCREDI 15 AOÛT 2018 - ALGÉRIE 30 DA - FRANCE 1,30 € - GB 1£ 20 - ISSN 1111- 4290*

*LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS BÉJAÏA*

*LETTRE OUVERTE A MONSIEUR HATTAB MOHAMED EX-WALI DE BEJAIA - MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS*

*NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS A BEJAIA DONT LES LOCAUX ONT ETE DEMOLIS LE 22 MARS 2018 POUR PERMETTRE L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE L'ECHANGEUR,*

*VENONS PAR LA PRESENTE LETTRE OUVERTE VOUS FAIRE PART DE LA DETRESSE DANS LAQUELLE NOUS SOMMES PLONGES.*

*EN CE JOUR HISTORIQUE, NOUS, EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS (ethos) AU NOMBRE DE 54 QUI FAISONS VIVRE DIGNE-*

*MENT NOS FAMILLES ET DES CENTAINES DE TRAVAILLEURS GRACE A NOS SAINES ACTIVITES DANS DIFFERENTS DOMAINES RESTAURATION – CAFETERIAS – ALIMENTATION GENERALE – BOULANGERIE ET DIFFERENTS SERVICES DE COOPERATIVES, AVIONS ACCEPTE PACIFIQUEMENT ET DANS LE CALME LA DEMOLITION.*

*NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS CONSCIENTS DE L'INTERET DE L'ECHANGEUR POUR NOTRE VILLE, AVIONS MEME COOPERE, LA MORT DANS L'AME, POUR LA DEMOLITION DE NOS LOCAUX CAR NOUS AVIONS FAIT CONFIANCE AUX AUTORITES DE L'ETAT ET A LA SINCERITE DE NOS NOUVEAUX ELUS LOCAUX. DEMOLITION DE LOCAUX QUI SYMBOLISENT PLUS DE QUARANTE ANS D'EXERCICE, DE LABEUR, DE TRAVAUX ET D'INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIVITES COMMERCIALES QUI CONSTITUAIENT NOTRE SEULE ET UNIQUE RESSOURCE.*

*AUJOURD'HUI, NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS, SOMMES DEVENUS DES SDF COMMERCIAUX, NOUS SOMMES TOMBES DANS UNE PRECARITE A LA LIMITE DE LA MENDICITE. AUJOURD'HUI ET 5 MOIS APRES NOTRE EVACUATION DES QUATRE-CHEMINS :*

*QUELS SONT CES RESPONSABLES QUI S'INTERESSENT A NOTRE TRAGIQUE SITUATION ?*

*OÙ SONT LES ENGAGEMENTS DE PRISE EN CHARGE TENUS PAR TOUS LES RESPONSABLES ET AUTORITES LE JOUR DE LA DEMOLITION ?*

*OÙ SONT LES LOCAUX PREVUS A L'ARRIERE-PORT ET A L'EDIMCO ?*

*OÙ EST L'ACTION DU WALI DE BEJAIA PAR INTERIM QUI A JURE LE JOUR DE L'INAUGURATION DE L'ECHANGEUR QU'IL EST NOTRE AVOCAT ?*

*JUSQU'A QUAND POURRAIT-ON SUPPORTER CET ABANDON ET SUBIR CETTE HUMILIATION ?*

*MONSIEUR HATTAB,*

*VOUS ETIEZ WALI DE BEJAIA AU MOMENT DE LA DEMOLITION ET NOUS GARDONS EN MEMOIRE VOTRE PHRASE QUI RESONNE ENCORE DANS NOS OREILLES : «KOUNTOU FHOULA !» «VOUS AVEZ AGI EN HOMMES !». L'ETAT SERA TOUJOURS A VOS COTES*



*VOUS ETES AUJOURD'HUI MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET LA WILAYA DE BEJAIA EN EST FIERE, ALORS NOUS, LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS DE BEJAIA,*

*VOUS LANÇONS CET ULTIME ET SOLENNEL APPEL POUR NOUS AIDER A RESTER CES HOMMES DIGNES.*

*SIGNE : LES EX-COMMERÇANTS DES QUATRE-CHEMINS*

.....  
*JCA Journalistes Citoyens Algérie Quotidien National D'Informations*

*Lettre ouverte à Monsieur le wali de Sidi Bel Abbes*

*14 jan, 2016 At 04:12 | Categorized As Actualités, Local*

*Mr BOUDDOU Mohammed Maitre de conférences à la faculté de droit Avocat Vice Président de la Ligue Algérienne des Droits de L'homme (L.A.D.H)*

*Prenant en compte votre aptitude à écouter vos administrés et le fait de votre investissement dans la chose publique*

*je me permets de porter a votre intention un fait qui ne va pas pousser les personnes a croire en l'état de droit malgré l'effort consenti par l'état algérien dans ce domaine.*

*En effet Monsieur Abid Nour Eddine est citoyen algérien travaillant à l'université de Sidi Bel Abbes comme agent , marié à une handicapée et ayant à sa charge une fillette dans le cadre de la kafala ,qu'ils traînent à chaque fois avec eux d'un lieu a un autre au gré de l'humeur de ceux qui louent.*

*Monsieur Abid avait demandé aux autorités compétentes l'octroi d'un logement en 2002 se basant sur le décret exécutif 98-42 daté du 01/02/1998 .Après une enquête prévue par les textes Mr Abid a vu son nom portant le n° 4220 porté sur la liste des bénéficiaires de logements sociaux publiée par les services concernés sur les tableaux au niveau de l'APC et de certains journaux . Cette liste a été modifiée d'une façon contraire à la réglementation... Monsieur Abid travaillant à l'université s'est rapproché de moi en tant qu'universitaire et membre de la ligue des droits de l'homme, après avoir tapé à toutes les portes et usé de tous les recours administratifs. Il a été destinataire notamment d'une lettre de la part du chef de daïra lui disant qu'il a été évincé de la liste des bénéficiaires par arrêté de la wilaya portant le n° 3300 . .Nous lui avons suggéré, après étude se son dossier, que le seul et unique moyen lui permettant d'être rétabli dans ses droits ,est le recours à la justice ;ce qu'il a fait malgré (sentiment) la déprime et l'abattement. En date du 16 avril 2008 , Mr Abid a été, comme tout bon citoyen , la Wilaya de Sidi Bel Abbes devant la chambre administrative régionale d'Oran laquelle a rendu un arrêt le 12/07/2008 portant le n° de l'affaire 576/2008 , après que la wilaya ai refusé de présenter cet arrêté pour je ne sais quelle raison , (à moins que cet arrêté n'ai jamais existé) , annulant le dit arrêté et rétablissant dans ses droits Mr Abid, a*

savoir le bénéficiaire de ce logement (pièce jointe). La Wilaya ayant utilisé son droit d'appel, l'affaire est montée devant le Conseil d'Etat qui a confirmé par arrêt du 29/07/2010 sous le n° 53747 la décision de la chambre administrative régionale d'Oran ; et devant le conseil d'état, la wilaya encore une fois n'a pas pu présenter cet arrêté n° 3300 (pièce jointe). Fort de cet arrêt définitif, Monsieur Abid, soulagé a continué dans la voie, la seule, de la justice en demandant à un huissier de justice de notifier l'arrêt et demander son exécution. Quelle fut (sentiment) sa déception ce jour du 13 décembre 2010 où l'huissier lui avait délivré un procès verbal de non exécution (pièce jointe), c'est-à-dire que la Wilaya a refusé, en tant qu'institution de l'état et non des moindres d'exécuter un arrêt rendu par une autre autorité judiciaire que la constitution a dans son article 143 reconnu le droit aux recours à l'encontre des autorités administratives. l'article 145 n'oblige-t-il pas l'exécution des décisions de justice. La justice n'a-t-elle pas rendu son arrêt au nom du peuple (art 141 de la constitution. Cet acte ne valorise pas ceux qui l'ont pris à moins que, j'ose croire que monsieur le Wali, n'ai jamais été au courant de cette décision de justice.

Je vous ai envoyé cette lettre en date du 09/11/2014 et elle est arrivée à destination, l'accuse faisant foi. Monsieur Abid a été destinataire le 03/01/2011 d'une copie d'une lettre de la daïra de Sidi Bel Abbes adressé à Mr le Wali que le dossier de Mr Abid allait être étudié encore une fois devant la commission de la daïra. Cette attitude doit faire l'objet de 2 remarques importantes qui touchent: 1- Au fait que le problème de Mr Abid n'est pas un recours administratif pour que la commission se saisisse de l'affaire et d'ailleurs

quel est ce dossier que la commission doit étudier alors qu'il n'existe pas ?

Comment va-t-on demander à la commission de plancher sur un dossier en faisant fi des lois et des règlements ?

Et puis depuis cette date de 2011, c'est-à-dire après près de 4 ans n'y a-t-il pas eu de réunion de la commission ?

N'a-t-on pas distribué des logements depuis cette époque ?

N'est ce pas là encore un abus d'autorité réprimé par la loi tel que stipulé dans l'article 22 de la constitution ?

Le plus grave c'est la mise en cause de la crédibilité de la justice.

Mr Abid en tant que citoyen a choisi d'aller vers la justice de son pays sans savoir la décision de cette dernière mais avec le sentiment qu'il se plierait à cette décision.

En face une institution qui, même si elle a recouru au conseil d'état ne veut pas admettre sa décision.

t- on a Mr Abid d'avoir recouru à la justice ?

*N'est ce pas une fierté pour nous tous algériens , personnes physiques ou morales d'applaudir un citoyen qui a cherché (valeur) la voie la plus adéquate et plus encore la plus légale de recouvrir ses droits ?*

*Je n'ose pas y croire a ces violations de ces droits consacres constitutionnellement par des institutions de l'état. !*

*Je viens d'apprendre ces jours ci que vous avez pris une décision qui nous réjouit , d'octroyer un logement a une famille qui a était dans la rue et cela touchait peut être à l'ordre public, mais d'un autre côté (étonnement) Mr Abid attend toujours l'exécution de sa décision de justice .*

*faut-il en plus de sa décision de justice que Mr Abid sorte dans la rue avec sa femme tétraplégique et son enfant pour qu'enfin il puisse se réjouir de cette décision et surtout de croire en cet état de droit ?*

*Ils nous arrivent lors des rencontres à l'étranger dans le cadre des droits de l'homme avec les institutions internationales ou avec les organisations non gouvernementales de parler de l'évolution tardive mais positive des droits de l'homme dans notre pays . Cette situation , même si elle n'arrivera pas a nous décourager, nous fait montrer combien il est difficile d'instaurer une culture des droits de l'homme et d'arriver à un état de droit dans notre pays.*

*Mr le Wali , les échos positifs que nous avons de vous , votre entière disponibilité à assister vos administrés à travers votre participation aux débats et rencontres ,fait que nous sommes optimistes quant à la résolution de ce cette affaire qui passe obligatoirement par l'application de la décision de justice afin que les citoyens croient en cet état de droit que les pouvoirs publics n'ont de cesse de mettre à l'avant.*

*Veillez agréer, Mr le Wali, l'expression de mon profond respect.*

*Signature*

*Mr BOUDDOU Mohammed Maître de conférences à la faculté de droit Avocat Vice Président de la Ligue Algérienne des Droits de L'homme (L.A.D.H).*

.....  
*L'écho de Jijel | Actualités du pays des Babors | Algérie | جيجل | Copyright © jijel-echo.com 2008-2011*

*Lettre ouverte à Monsieur le Wali*

*Vendredi 10 décembre 2010*

*par BENKAM*

*Monsieur le Wali*

*Je suis très mécontent d'être obliger de vous écrire cette lettre pour vous informr, non vous sensibiliser, sur la situation catastrophique que vivent les populations des zones périphériques du chef lieu de la wilaya, en matière d'aménagements urbains d'une manière générale. Les conditions du quotidien ne sont plus supportables.*

*Les dégradations des routes et des chaussées au niveau de la majorité des quartiers ont atteint un stade alarmant et angoissant, rendant impossible la circulation, non seulement des voitures, mais aussi des personnes et des biens...*

*En été, la poussière se lève pour crever les yeux, et en hiver, la boue s'amoncelle pour emprisonner les gens. Certaines ruelles sont si endommagées, qu'on ne peut plus passer sans être engloutit des masses de la fange, il est déjà impossible de les traverser pour aller chez l'épicier, sans avoir des bottes...*

*L'ambiance est inquiétante, ayant attendu que les rues soient goudronnées, mais en vain, malgré toutes les promesses de votre prédécesseur*

*Je vous écris comme citoyen, curieux et averti, habitant un quartier, légué aux calendes grecques, mais aussi comme un citoyen qui veut informer, et aider au progrès de notre ville agréable. Croyez-moi, j'aimerais fort discuter autres nécessités avec vous, cependant*

*je vois qu'un standard minimal doit être réalisé, au niveau des aménagements urbains, sans parler maintenant de l'enseignement, de la santé ou d'autre chose...*

*Je vous prie de prendre en considération ces doléances, avec l'espoir de voir se concrétiser des actions pas plus qu'élémentaires, en matière de gouvernance locale.*

*Agréez monsieur le Wali, l'expression de mes sincères salutations. Un citoyen.*

.....  
*Liberté de la presse : Lettre ouverte au président de la république*

*12 avril 2020*



**Maison de la presse Abdelkader Safir2, rue Farid Zouiouache (Panorama) Kouba,  
 Alger**

*Zahir Mehdaoui Journaliste et syndicaliste*



*Une centaine de journalistes et professionnels de l'information assassinés de 1993 à 1997, plusieurs journalistes emprisonnés pour leurs écrits, plusieurs publications suspendues temporairement ou définitivement... le monde de la presse en Algérie a payé un lourd tribut pour la liberté d'expression et a vécu des épisodes d'injustices ineffaçables depuis l'ouverture du champ médiatique initié par Mouloud Hamrouche.*

*Hier seulement, sous l'ère de Bouteflika, le journaliste et blogueur Mohamed Talmat est décédé en prison pour ses opinions alors (valeur –la loi) que l'article 50 de la constitution garantit la liberté de la presse et précise que le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté.*

*C'est un fait indéniable, la presse libre, en dépit de toutes les entraves, a été au-devant de tous les combats justes en Algérie et a permis la divulgation des violations et des violences politiques, judiciaires et économiques de l'ancien système.*

*La révolution du 22 février 2019 a permis d'ouvrir un large débat sur la liberté de la presse, la publicité étatique, la professionnalisation et la déontologie du métier de journaliste... Tout le monde est d'accord sur le fait que (valeur) la profession doit s'exercer dans le respect de la loi.*

*Mais l'emprisonnement de journalistes couvrant des manifestations du Hirak, la censure des sites d'informations, la pression exercée sur le journaliste (valeur- promesse non tenue) vont à contre sens des discours des pouvoirs publics qui assurent œuvrer pourtant à créer toutes les conditions nécessaires pour une presse libre, responsable et indépendante du monopole des hommes au pouvoir.*

*Personne ne défend les auteurs de diffamations, les auteurs de fausses informations, et encore moins tous ces intrus sans état âme qui ont phagocyté notre noble métier, mais donner des informations vraies aux citoyens même si cela ne plait pas aux pouvoirs publics est (respect des valeurs- la liberté de la presse) un devoir que chaque journaliste doit remplir. La responsabilité, c'est de ne pas diffamer, de ne pas travestir la vérité, mais c'est aussi d'informer au mieux, au vrai loin de toute surenchère.*

*La place d'un journaliste qui fait son travail consciencieusement n'est pas derrière les barreaux mais derrière son écran pour continuer à exercer sereinement son travail loin de toute pression. La loi doit primer sur toute autre considération. Certes, les délits de presse existent, mais ils doivent être traités dans le cadre de la loi sur l'information pas sur la base du code pénal.*

*Le droit à l'information ainsi que la liberté d'expression et de critique constituent des droits fondamentaux et des conditions essentielles à une société démocratique. Les journalistes ont le droit et le devoir d'informer le public des sujets d'intérêt général. Celui-ci ne se confond pas avec la curiosité du public qui ne dispose pas d'un droit absolu à tout savoir. Les journalistes ne disposent pas d'un droit absolu à tout divulguer. Le droit du public à connaître ces sujets détermine la liberté et la responsabilité journalistiques.*

*Le journaliste ne devrait jamais être un fonctionnaire au service d'une quelconque partie aussi puissante soit-elle.*

*Aujourd'hui plus que jamais, la presse Algérienne, vouée aux gémonies, a besoin d'un conseil d'éthique et de déontologie constitué des professionnels des médias mais pas de bourreaux qui guettent (figure de style) le moindre faux pas pour couper des têtes.*

*Monsieur le président*

*Le pays n'a pas besoin de « mercenaires » dans les médias » pour servir le puissant du moment. Tout le monde sait, y compris les hommes du pouvoir à tous les niveaux de responsabilité, que les mêmes médias (publics et privés) qui avaient soutenu avec zèle le clan Bouteflika dans sa campagne de destruction des fondements de l'Algérie sont aujourd'hui en première ligne pour proposer leur service au plus offrant.*

*L'Algérie a besoin d'une presse libre et responsable. Cela ne peut se faire sans les (ethos) journalistes qui ont consacré leur vie à ce métier en défendant le pays sans rien attendre en contrepartie.*

*Monsieur le président*

*Vous avez une occasion historique de contribuer à l'émergence d'une presse dont (ethos) les professionnels défendent dans leur activité une pleine liberté d'investigation, d'information, de commentaire, d'opinion, de critique, d'humeur, de satire et de choix éditoriaux.*

Une presse, dont les journalistes ne se comportent pas en auxiliaires d'une quelconque partie et qui sera soumise à des droits et des devoirs, des libertés et des responsabilités.

Zahir Mehdaoui Journaliste et syndicaliste





## Résumés



### Résumé en français

Dans notre travail de recherche intitulé « Le pathos au service de la revendication citoyenne, cas de la lettre ouverte dans les médias francophones algériens », nous avons essayé de savoir s'il existe un certain pathos hybride qui serait au service du discours de la revendication citoyenne et connaître celui qui doit être visé en priorité dans la lettre ouverte, le destinataire direct ou le public. Comme hypothèse, nous avons supposé que l'auteur de la lettre ouverte, pour plus d'efficacité doit renforcer son pathos par l'ethos et le logos et que selon les cas, le destinataire privilégié n'est pas le même. Dans ce mémoire, nous avons évoqué l'argumentation et ses stratégies puis le discours épistolaire et la lettre ouverte. Comme résultat, nous avons pu conclure que le pathos constitue la partie dominante dans l'argumentation déployée et que s'appuyer sur le pathos pur ne suffit pas pour faire agir le destinataire. Ce mélange, enfin, d'évocations des dimensions, rationnelle, de l'image de soi et de la dominante affective, constitue ce qu'on peut appeler le pathos hybride.

Les mots clés : argumentation – stratégies argumentatives - logos - ethos - pathos - pathos hybride-lettre ouverte.

### تلخيص:

في هذا البحث تناولنا مسألة البرهنة واستعمال الحجج من أجل الإقناع ضمن الخطاب المطلبي بواسطة الرسالة المفتوحة. انطلقنا من الإشكالية المتعلقة بإمكانية البرهنة اعتمادا على مزيج بين الإثارة المنطقية العقلية وإثارة الجانب العاطفي في المخاطب والصورة الذاتية لكاتب الرسالة ثم عن المخاطب المفضل فيما إذا كان المرسل إليه المباشر أم قراء الرسالة المفتوحة. افترضنا بأن الخطاب العاطفي لا يكفي في الإقناع وحده وأن المخاطب المفضل يختلف من رسالة لأخرى. ركزنا في البحث على موضوع البرهنة واستراتيجياتها من الناحية النظرية ثم تعريف خطاب المراسلات والرسالة المفتوحة. من خلال تحليلنا لمجموعة من الرسائل المفتوحة توصلنا إلى النتائج التالية : من أجل فاعلية أكبر في الإقناع لا بد من الدمج بين مختلف استراتيجيات كالإقناع بالجانب المنطقي والتأثير بالصورة الإيجابية للمرسل وسمعته الاجتماعية مع التركيز على الجانب العاطفي المهيمن. خلصنا كذلك إلى أنه ضمن ازدواجية المخاطبين إلى أن المقصود بالخطاب في الدرجة الأولى يختلف حسب القضية المطروحة. في النهاية توصلنا إلى وجود استراتيجية هجينة في الاستدلال تزاوج بين إثارة المنطق والصورة الإيجابية للمرسل مع سيطرة الجانب العاطفي في الرسائل المفتوحة المطلوبة.

الكلمات المفتاحية : البرهنة – استراتيجيات البرهنة – البرهنة بالعواطف – البرهنة بالمنطق – البرهنة بالصورة الذاتية - المزيج البرهاني – الرسالة المفتوحة.

### Summary

In this research entitled "Pathos in the service of citizen demand, the case of the open letter in the French-speaking Algerian media", we tackled pathos from different perspectives by attempting to discover whether there is a certain hybrid pathos that would be implemented in favor of public discourse and to know who should be targeted as a priority in the open letter, the direct recipient or the public. As a hypothesis, we have assumed that the author of the open letter, for more efficiency, must reinforce his pathos by ethos and logos and that depending on the case, the privileged recipient is not the same. In this thesis, we have discussed the argumentation and its strategies, then the epistolary discourse and the open letter. As a result, we were able to conclude that the pathos constitutes the dominant part in the deployed argumentation and that relying on pure pathos is not enough to make the recipient react. This mixture, finally, of evocations of dimensions, rational, self-image and affective dominance, constitutes what we can call hybrid pathos.

